

MESSAGE DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA À L'OCCASION DU 51^e ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE
L'intérêt du pays au-dessus de toute autre considération

Page 5

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

19°

ALGER

31°

TAMANRASSET

p. 2

Mercredi 20 Mars 2013 - 8 Jumada Al-Awwal 1434 - N° 226 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



SELLAL À NOUAKCHOTT
Relance de la coopération algéro-mauritanienne

Page 4



INDUSTRIE
Le groupe français Lafarge compte lancer un laboratoire de recherche de niveau mondial en Algérie en 2013

Page 4



ETATS-UNIS - MALI
Seul un gouvernement élu pourra faire sortir le Mali de sa crise

Page 15

16^e SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE «AUTOEXPO»

A VOS MARQUES !

Page 3



3G : LE PROCESSUS DE LANCEMENT DÉBUTERA AVANT FIN MARS

Le dossier relatif à la 3G est « pratiquement finalisé pour engager la procédure administrative d'octroi de la licence 3G avant la fin mars 2013 », a déclaré à la presse M. Benhamadi, en marge d'une cérémonie de signature

d'un contrat entre l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis et la multinationale IBM et son partenaire Comparex Algérie pour la modernisation et le renforcement de son système d'information.

Page 4

FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE

La sécurité routière dans les programmes scolaires ? Pourquoi pas !

Rachid Rachedi

Le directeur de la sécurité publique auprès de la DGSN, le commissaire divisionnaire Aissa Naili a affirmé hier lors d'une conférence consacrée à la prévention et la sécurité routière au Forum de la Sécurité nationale (Palais des expositions) qu'il incombe aux mouvements associatifs de participer davantage à la sensibilisation de la société civile sur les dangers de la route.

Page 3

SCIENCE et VIE
ALLERGIQUES
Profitez de la belle saison

Pages 12-13

CULTURE
Amar Belkhodja honoré à Bordj Emir Abdelkader

Page 11

FOOTBALL
MONDIAL 2014 (ÉLIMINATOIRES)
ALGÉRIE-BÉNIN
LES VERTS EN STAGE À SIDI MOUSSA

Page 24

TÉBESSA
2 sœurs séquestrées et violées par leur beau-père libérées par la police

Page 10



MÉTÉO

19° à Alger

REGIONS NORD :

- Temps passagèrement nuageux avec localement averses de pluie. Les vents seront modérés localement assez forts, de 20 à 40 km/h. La mer sera généralement peu agitée.

31° à Tamanrasset

REGIONS SUD :

- Temps partiellement voilé en cours de journée. Les vents seront variables (20/40 km/h) avec quelques soulèvements de sable locaux.

Alger	max	19°	min	08°
Oran	max	19°	min	07°
Annaba	max	20°	min	09°
Béjaïa	max	24°	min	10°
Tamanrasset	max	31°	min	11°

CONSTANTINE

50
participants
au 2^e salon
de la micro-
entreprise

Le second salon de la micro-entreprise réunit depuis hier à la maison des jeunes Azzeddine-Medjoubi de la nouvelle ville Ali Mendjeli (Constantine) plus de 50 exposants. Initiée sous le slogan «Les microcrédits au service du développement économique local», cette manifestation de trois jours est organisée par l'antenne locale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem), dans le cadre de la célébration de la fête de la Victoire, a indiqué le responsable de la cellule de communication de cette agence, M. Mohamed Benghalia.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

60 peintres
au 4^e Salon national
"El Biban"
des arts plastiques

Près de soixante peintres et sculpteurs ont pris part à la 4^e édition du Salon national "El Biban" des Arts plastiques qui a débuté hier jusqu'au 21 mars prochain au complexe culturel Aïcha-Haddad de Bordj Bou-Arréridj. Initiée par la maison de la culture de Bordj Bou-Arréridj, cette manifestation a regroupé des artistes venus des quatre coins du pays. Diverses œuvres artistiques sont représentées dans les œuvres exposées comme l'orientalisme, l'impressionnisme, le figuratif, le réalisme. « ce salon est une opportunité pour contacter non seulement les amoureux et les connaisseurs de cet art mais aussi un moyen pour attirer les gens qui restent loin de la peinture », dira Guemih Touhami, directeur de la maison de culture de Bordj Bou-Arréridj à l'ouverture de cette manifestation culturelle. En plus des visites dans cette wilaya, des conférences ayant trait à l'art seront présentées par des professeurs spécialisés, en marge de cette 4^e édition de ce Salon. « Une cérémonie de remise de prix aux lauréats d'un concours sera organisée à la fin de ce salon national », précise M. Guemih.

COÛT RÉEL
DE LA BAGUETTE DE PAIN
La commission rendra ses conclusions fin mars

La commission mixte installée la semaine dernière au siège du ministère du Commerce pour évaluer le coût réel de la baguette de pain « communiquera ses conclusions à la fin du mois de mars », a indiqué hier à Alger le ministre du Commerce, Mustapha Benhadj. « Cette commission rendra les conclusions de son enquête nationale fin mars. A partir de là, on pourra proposer des solutions », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse.

La Commission, composée d'un représentant des ministères du Commerce, des Finances, de l'Union nationale des boulangers (UNB), de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et du groupe industriel Erriad (Entreprise des industries alimentaires, céréaliers et dérivés), effectue des visites aux boulangeries des wilayas du nord, de l'est, du sud et de l'ouest du pays pour évaluer le coût réel de la baguette de pain.

Réalisation de 2 greffes rénales prélevées par voie coelioscopique au CHU de Blida

L'équipe médicale du service de chirurgie et transplantation du CHU Frantz Fanon de Blida dirigée par le professeur Si Ahmed El Mahdi vient de réussir avec succès deux greffes rénales dont le prélèvement a été réalisé par voie coelioscopique (tout coelio). Une première en Algérie. Ces deux interventions réalisées, tout récemment (au courant du mois de mars), ont été, en effet, menées pour la toute première fois par une équipe chirurgicale totalement algérienne. « Les patients greffés se portent bien », a-t-on appris. « Cette intervention pratiquée à travers des orifices afin d'introduire une caméra et des instruments de coeliochir-

urgie, permet du fait des mini-incisions, un meilleur confort post-opératoire, un séjour hospitalier plus court et une meilleure estime de soi », indique l'équipe de chirurgiens.

Il est bon de noter que « cette avancée chirurgicale est à l'origine de l'augmentation du nombre de donneurs de reins aux USA ». Cette technique donne de l'espoir à de nombreux malades atteints d'insuffisance rénale chronique qui nécessitent une transplantation. En Algérie, il sont quelques 7000 malades en attente de greffe rénale. Dénuées de symptômes, les maladies des reins sont souvent détectées tardivement. Il faut sa-

voir qu'un tiers des insuffisants rénaux ne sont diagnostiqués qu'au stade terminal, au moment où la dialyse s'impose impérativement. C'est le cas notamment de l'insuffisance rénale chronique (IRC), une maladie grave qui entraîne une détérioration graduelle et irréversible de la capacité des reins à filtrer le sang et à excréter certaines hormones. Les produits du métabolisme et l'eau en excès passent de moins en moins dans l'urine et s'accumulent dans le flux sanguin. Cette maladie redouble résulte des complications du diabète, de l'hypertension ou d'autres maladies. Il est bon de noter que les trois causes les plus fréquentes d'in-

suffisance rénale, sont l'âge, le diabète et l'hypertension. D'où l'importance de la sensibilisation sur cette pathologie aux conséquences dramatiques sur la santé. Face à l'insuffisance rénale chronique, il existe différentes thérapies souvent lourdes et contraignantes, comme les séances hebdomadaires de dialyse. Mais l'espérance réside surtout dans la multiplication de greffes rénales. Dans ce sens, l'Algérie veut développer la transplantation rénale, notamment à partir de personnes décédées. De nombreuses campagnes d'information sont d'ailleurs menées pour sensibiliser aux dons d'organes.

M. Benhamadi prend en charge l'installation d'implants cochléaires au profit de deux enfants malentendants de Khencela

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, M. Moussa Benhamadi, a indiqué hier à l'APS que l'installation d'implants cochléaires au profit de deux enfants malentendants résidant à Khencela sera prise en charge par lui-même et à ses « frais personnels ». « Ce sera moi-même, et non l'administration, et à des fins morales et symboliques envers ces deux enfants handicapés, qui assurera cette prise en charge », a affirmé M. Benhamadi. Le ministre avait rencontré les deux enfants, Derghale Anouar (6 ans) et Laghmassi Ghanim (10 ans), à l'école de jeunes sourds-muets de Khencela, où il était en visite d'inspection.

**VENDREDI À 10 H AU SIÈGE DU PARTI Conférence régionale des élus des wilayas du Centre de l'ANR**

Le docteur Belkacem Sahli, SG de l'ANR présidera vendredi 22 mars 2013 à 10 heures au siège du parti (10 rue Ali Bettouche (ex-Clairval) Dely Ibrahim, une conférence régionale regroupant les élus des wilayas du Centre.

No Comment**ACCIDENTS DE LA ROUTE LA PIÈCE DE RECHANGE CONTREFAITE MISE EN CAUSE**

Ce matin à 9 heures au Forum de la DGSN (Safex) Pins Maritimes Conférence du directeur de la police judiciaire

La DGSN organise ce matin à 9 heures au Forum de la DGSN (Pins Maritimes), une rencontre dédiée aux efforts des services de police en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes.

Cette rencontre sera animée par le directeur de la police judiciaire de la SDGS et sera rehaussée par la présence de nombreux partenaires de la DGSN.

SAMEDI 23 MARS À TIZI OUZOU 1^e Journée nationale de psychiatrie « Stress et société » au CHU Nedir-Mohammed

Sous le haut patronage du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et de M. le wali, le CHU Nedir-Mohammed de Tizi-Ouzou organisera le samedi 23 mars, la 1^e journée nationale de psychiatrie ayant pour thème : « Stress et société ». La manifestation se déroulera à l'auditorium du CHU de Tizi-Ouzou.

Poursuite de la grève du Syndicat algérien des paramédicaux

Le Syndicat algérien des paramédicaux (SAP) a poursuivi hier son mouvement de grève pour le deuxième jour consécutif, en réaction à ce qu'il a considéré comme une application « partielle » par la tutelle du statut particulier de ce corps, a-t-on constaté au niveau d'établissements hospitaliers de la capitale.

Le secrétaire général de la section du SAP du CHU Mustapha, M. Kamel Touri, a indiqué à l'APS que « le SAP n'a reçu aucune réponse favorable de la part de la tutelle ».

53 EXPOSANTS AU 16^E SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE «AUTOEXPO»

A vos marques !

Le 16^e Salon international de l'automobile «Autoexpo» a ouvert ses portes hier au Palais des Expositions (Pins maritimes-Alger) avec la participation de 53 concessionnaires automobiles de différentes marques, notamment françaises, japonaises et allemandes, venus présenter divers modèles de véhicules.

En ce premier jour du salon, le public commençait déjà à affluer en grand nombre pour prendre connaissance des nouveautés proposées par les concessionnaires et s'enquérir des prix et des remises, a-t-on constaté.

Approchés par l'APS, de jeunes visiteurs ont émis le voeu d'acquérir de nouveaux véhicules, en ciblant les modèles dont «les remises sont intéressantes». Curieux de connaître les remises proposées par les concessionnaires, Karim et Nabil, ont déjà fait le tour de quelques stands, pour obtenir plus de détails sur les offres «spécial salon».

Pour leur part, les concessionnaires ont l'intention de mettre à profit ce salon pour attirer de nouveaux clients afin d'écouler leurs divers modèles, notamment ceux dont les ventes régressent. Ils ont jusqu'au 29 mars, la fin de cette édition, pour convaincre les clients.

Un focus sur la sécurité routière

Placé sous le thème de «La prévention et la sécurité routière», cette édition est marquée notamment par la présence des compagnies d'assurances, du Centre national de la prévention et sécurité routières (CNSPR), l'Establishment national de contrôle technique automobile (Enacta) et d'associations de prévention contre les accidents de la route.

M. Zelagui Belkacem, inspecteur à l'Enacta a expliqué à l'APS les nouvelles mesures de contrôle qui seront ap-



pliquées à partir du 2 avril prochain. Il s'agit d'un nouveau dispositif coercitif de contrôle technique obligatoire pour les véhicules des activités réglementées, visant à améliorer la qualité des prestations assurées aux citoyens. Il vise aussi l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens. La défaillance des systèmes de freinage et de direction, notamment de véhicules lourds de transport de marchandises et ceux du transport des voyageurs, sont à l'origine de nombreuses accidents de la route, selon M. Zelagui. A propos des accidents de la route, des responsables du CNPSB ont commencé à expliquer aux visiteurs les règles des bons comportements au volant dans le souci d'améliorer la sécurité routière.

Le salon n'est pas dédié uniquement à la vente puisque la sensibilisation et la prévention à la sécurité routière figurent parmi ses objectifs. La Société algérienne des foires et exportations (SAFEX) a organisé «un véritable pôle de la prévention» et de la sécurité routière

en exposant des moyens de sensibilisation sur une superficie plus importante que les années précédentes.

Même en baisse de 3,2%, les accidents de la route ont fait 4 447 morts durant l'année 2012 au niveau national, selon les chiffres du CNSPR, relevant du ministère des Transports.

Selon ce centre, le nombre de blessés en 2012 était de 69 141, en hausse de 4,19%. En marge du salon, des ateliers-débats seront animés autour des thèmes de «La sécurité sur les routes», «La prévention», «La sécurité automobile», «Les jeunes et l'automobile». Il est prévu également des attractions consistant en un karting, des spectacles de divertissement et de sensibilisation pour les enfants.

Ce salon, qui ouvre ses portes tous les jours de 11h à 18h, occupe une superficie globale de 34 035 m², soit une augmentation de 4 035 m² par rapport à l'édition précédente.

Mobilis modernise son système d'information avec IBM et Comparex Algérie

L'opérateur de téléphonie mobile Mobilis a signé hier à Alger un accord avec la multinationale IBM et son partenaire Comparex Algérie pour la modernisation et le renforcement de son système d'information. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, M. Moussa Benhamadi.



M. Saad Damma
m.s.d@uob.edu.jo

nouvelles technologies de l'information et de la communication, et en optant

pour un système «qui repose sur la sécurité, la modularité, l'évolutive et la souplesse».

L'opérateur a décidé ainsi de s'équiper de serveurs et d'une baie de stockage IBM dotée d'une grande capacité afin d'améliorer la qualité du service en agence. Il a opté pour la solution IBM Lotus Domino software afin de fournir une solution de messagerie centralisée pour connecter l'ensemble de ses 4 300 employés.

Cette solution permet aux employés, à travers la messagerie électronique et la messagerie instantanée d'IBM, de travailler à distance et même loin de leur lieu de

L'opérateur a décidé ainsi de s'équiper de serveurs et d'une baie de stockage IBM dotée d'une grande capacité afin d'améliorer la qualité du service en agence. Il a opté pour la solution IBM Lotus Domino software afin de fournir une solution de messagerie centralisée pour connecter l'ensemble de ses 4 300 employés.

messagerie instantanée d'IBM, de travailler à distance et même loin de leur lieu de

FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE

La sécurité routière dans les programmes scolaires ? Pourquoi pas !

Bachir Bachedi

Le directeur de la sécurité publique auprès de la DGSN, le commissaire divisionnaire Aissa Naili a affirmé hier lors d'une conférence consacrée à la prévention et la sécurité routière au Forum de la Sécurité nationale (Palais des expositions) qu'il incombe aux mouvements associatifs de participer davantage à la sensibilisation de la société civile sur les dangers de la route.

«C'est un thème d'actualité qui concerne les autorités à tous les niveaux, plus particulièrement les services de sécurité via que les accidents de la circulation routière continuent à faire des victimes» a déclaré M. Aissa. Selon le directeur de la sécurité publique, l'intervention lors de cette conférence a été axée sur la nécessité d'impliquer la société civile qui est le lien entre la société et la DGSN dans la lutte contre ce phénomène dont les conséquences sont dramatiques aussi bien pour la personne elle-même que sur son entourage et l'environnement. Concernant le plan d'action de la DGSN, il a déclaré : «Nous luttons contre la violence routière et contre tous les comportements inciviques et les auteurs d'infractions dangereuses. Cependant nous privilégions toujours l'aspect préventif lors de nos interventions». Dans cette optique, l'intervenant a plaidé pour l'introduction d'un module consacré à la sécurité routière dans les programmes scolaires afin d'inculquer aux enfants

dès leur plus jeune âge une culture de bonne conduite et de respect du Code de la route. A cet effet, il a interpellé les mouvements associatifs qui sont tenus d'accompagner et d'accélérer la mise en action de cette mesure. Intervenant en marge du Forum, M. Mohammed El Azzouni a mis en exergue le rôle joué par les médias dans la sensibilisation des usagers de la route ce qui a contribué à la diminution du nombre de victimes des accidents de la circulation malgré la croissance du parc automobile. M. Azzouni a rappelé qu'en 1986 le nombre de décès causé par les accidents de la circulation était de 4134 pour un parc automobile estimé à l'époque à 1,6 million de voitures. En 2012 les accidents de la circulation ont causé la mort de 4464 personnes et le nombre de véhicules en circulation a atteint les 6 250 000 automobiles. «On a besoin de former des éducateurs d'éducation routière pour mieux encadrer le nombre croissant de nouveaux conducteurs enrégistré chaque année» a conclu M. Azzouni. La conférence qui s'est tenue en présence du directeur de la communication et des relations publiques de la DGSN, M. Djilali Boudalia, de cadres de la Gendarmerie nationale de la protection et de la Sécurité nationale ainsi que des représentants d'associations et des médias, a été clôturée par la remise à M. Azzouni ainsi qu'à la présidente de l'association nationale de soutien aux personnes handicapées "El-Baraka" Flora Bouberghout, de cadeaux pour leur abnégation.

17^e SESSION DE LA HAUTE COMMISSION MIXTE DE COOPÉRATION ALGÉRO-MAURITANIENNE

Sellal à Nouakchott

La visite de travail qu'effectue aujourd'hui et demain le Premier ministre, M, Abdelmalek Sellal, en République islamique de Mauritanie devrait relancer durablement les relations plurielles entre les deux pays.



Boualem Branki

Alger et Nouakchott, qui devront à cette occasion se réunir autour de la même table pour examiner l'état de leurs relations bilatérales à travers la réunion de 17^e session de la Haute commission mixte de coopération algéro-mauritanienne, co-présidée par les Premiers ministres des deux pays, devrait contribuer à raffermir les liens d'amitié entre les deux Etats. Beaucoup d'accords socio-économiques sont au menu de cette session, outre les projets de partenariat dans le domaine énergétique, de la santé, ou de l'enseignement supérieur.

Mais, au delà, il s'agit pour les deux pays voisins de renouveler leurs relations d'amitié, et leur même vision quant à l'avenir politique de la sous-région maghrébine.

Certes, entre l'Algérie et la Mauritanie, des relations très fortes existent et sont constamment alimentées par des rencontres au plus haut niveau, mais il n'en demeure pas moins que la géostratégie du moment et à venir oblige les deux pays à resserrer davantage leurs rangs, à mieux communiquer sur les menaces qui guettent les deux pays, ainsi que la sous-ré-

gion maghrébine. C'est ainsi qu'outre les aspects économiques et politiques, l'Algérie et la Mauritanie ont d'autres accords à consolider, notamment des accords de défense et de lutte contre le terrorisme. Là, il s'agit surtout pour l'Algérie et la Mauritanie de travailler de concert dans les grands dossiers du moment, et faire en sorte que les menaces qui pèsent sur la région soient perçues du même point de vue par les deux capitales.

C'est dire en fait que la Mauritanie a pris conscience de la dangerosité du fléau du terrorisme, et c'est dans ce sens que se sont tenues en 2012 plusieurs réunions informelles regroupant les pays de la région plus la France, autour de la menace terroriste au Sahel. Au demeurant, les travaux de la 11^e commission mixte de coopération algéro-mauritanienne devront raffermir encore davantage les relations entre les deux pays frères, et consolider la coopération économique.

Cette visite de M. Sellal à Nouakchott permettra aux deux parties de "faire le point sur l'état de la coopération bilatérale et d'examiner les perspectives de son développement et de son élargissement en exploitant les opportunités que recèlent leurs économies". Les deux parties devront également procéder à "un échange de

vues approfondi sur la situation dans la sous-région et les efforts en cours pour combattre le terrorisme et le crime organisé qui constituent une menace pour la stabilité et la sécurité dans la région du Sahel", indique une source proche du gouvernement. Point très sensible des travaux de cette commission, il y a surtout la bonne cohésion entre les deux pays en matière de lutte antiterroriste, puisque la Mauritanie a été ciblée plusieurs fois par des actes terroristes. En fait, les travaux de cette 11^e session de la commission mixte algéro-mauritanienne ne seront pas seulement focalisés sur "le business" et la politique, mais également sur la sécurisation des frontières des deux pays, et la lutte contre le terrorisme.

Les deux pays devront en outre réaffirmer leur volonté de contribuer à un règlement pacifique et démocratique, c'est à dire par un processus référendaire, du conflit au Sahara Occidental.

Un conflit qui n'a que trop duré et qui bloque le développement de toute une région du fait de l'entêtement des autorités marocaines à ne prendre en considération que "leur solution" parmi d'autres proposées par l'ONU, dont un référendum d'autodétermination.

M. MOUSSA BENHAMADI L'A ANNONCÉ HIER 3G : le processus de lancement débutera avant fin mars

Le processus de lancement de la téléphonie mobile de la troisième génération (3G) débutera avant la fin du mois de mars en cours, a annoncé hier à Alger le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, M. Moussa Benhamadi.

Le dossier relatif à la 3G est « pratiquement finalisé pour engager la procédure administrative d'octroi de la licence 3G avant la fin de mars 2013 », a déclaré à la presse M. Benhamadi, en marge d'une cérémonie de signature d'un contrat entre l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis et la



multinationale IBM et son partenaire Comparex Algérie pour la modernisation et le renforcement de son système d'information. Le

ministre a indiqué que le cahier des charges relatif à l'octroi de la licence 3G est prêt, ajoutant qu'une fois le dossier 3G ficelé, il sera

officiellement transmis à l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT).

La décision de lancement « effective » de la 3G sera prise par le gouvernement en concertation avec l'ARPT, a-t-il dit, précisant qu'il y aura un arrêté qui sera signé fixant la date de mise en service effective du service 3G aux citoyens. « Cela doit se faire dans les meilleurs délais », a-t-il dit, précisant que l'élaboration du dossier 3G avait été confié à une équipe mixte composée de cadres du ministère des MPTIC et de l'ARPT.

APS

INDUSTRIE

Le groupe français Lafarge compte lancer un laboratoire de recherche de niveau mondial en Algérie en 2013

Le groupe français de matériaux de construction Lafarge compte lancer en Algérie durant l'année 2013 son quatrième laboratoire au monde dédié à la recherche dans le domaine de la construction, a indiqué hier à Alger le directeur général de Lafarge Algérie, M. Luc Callebat. Ce laboratoire, qui sera implanté à Rouiba, sera le quatrième dans son genre du groupe Lafarge après ceux de France, de Chine et de l'Inde. « Ce nouveau laboratoire traduit à la fois notre conviction en l'avenir de la construction en Algérie, et notre engagement à contribuer à une réflexion sur l'évolution de la qualité du bâtiment et son efficacité énergétique dans ce pays », a indiqué M. Callebat lors d'un séminaire international sur les technologies du béton.

ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL

M. Sahli invite les jeunes Algériens établis en France à faire entendre la voix des Sahraouis

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Belkacem Sahli, a invité hier à Alger les jeunes Algériens établis en France à s'investir « pleinement » pour faire entendre la voix du peuple sahraoui. M. Sahli qui a reçu la « Caravane de l'indépendance », composée de 70 jeunes algériens établis en France, de retour des camps de réfugiés sahraouis, a souligné que le peuple sahraoui « a besoin de faire entendre sa voix à travers le monde, de la même manière que l'Algérie l'avait fait, dans le passé, pour que l'écho de son combat pour l'indépendance puisse résonner auprès des peuples épris de paix et de liberté ». « Ce rôle de relais (...), je vous invite pleinement à l'investir là où vous vous trouvez pour attirer l'attention de ceux que vous approchez sur la souffrance du peuple sahraoui vivant le déracinement et dans des conditions que vous avez pu voir vous-même à travers votre visite dans les camps de réfugiés », a souligné le secrétaire d'Etat à l'attention des jeunes. « Vous serez d'autant plus à l'aise dans votre action de sensibilisation qu'il vous suffit de rappeler une position adossée au droit international et aux résolutions des Nations unies, notamment celle prévoyant le droit des peuples à l'autodétermination », a-t-il dit à l'adresse de ces jeunes qui forment la « caravane de l'indépendance ». Evitant, par la même occasion, la célébration en Algérie de la fête de la Victoire, le secrétaire d'Etat a émis le vœu de voir le peuple sahraoui concrétiser son rêve d'indépendance. « L'Afrique sera enfin un continent dans lequel plus aucun peuple ne croupit sous le joug de la colonisation », a-t-il déclaré. M. Sahli a, par ailleurs, donné un aperçu sur les « immenses et multiples » réalisations de l'Algérie, notamment en matière d'infrastructures et de réformes politiques. Il a indiqué, à ce sujet, que l'Algérie « poursuit secrètement son chemin, en mettant en œuvre les réformes initiées par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika », rappelant également la place et le rôle de l'Algérie sur la scène régionale et internationale. Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger a enfin appelé les jeunes Algériens établis en France à véhiculer en France, l'image d'une Algérie « paisible, réconciliée avec elle-même et résolument tournée vers l'avenir ». La délégation des jeunes Algériens établis en France avait entamé jeudi passé une visite de trois jours aux camps des réfugiés sahraouis dans la wilaya de Tindouf, dans le cadre de la « caravane de l'indépendance ». Le programme de la visite de ces jeunes âgés entre 18 et 25 ans, comportait des activités, des manifestations et des rencontres avec de hauts responsables sahraouis ainsi que des soirées artistiques. Ces jeunes Algériens établis en France ont rencontré également des responsables algériens et ont visité plusieurs sites et monuments historiques dans la capitale.

Message du président Bouteflika à l'occasion du 51^e anniversaire de la fête de la Victoire

Un séminaire national sur «l'évolution de l'Armée de libération nationale durant la Révolution» a été ouvert hier à Tébessa par le ministre des Moudjahidine, Mohamed-Chérif Abbas, à l'occasion de la célébration du 51^e anniversaire du 19 mars 1962, fête de la Victoire. L'ouverture de cette rencontre a été marquée par un message du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, adressé aux participants dans lequel le chef de l'Etat souligne que la célébration de cette date anniver-

saire constitue une occasion renouvelée pour la préservation de la mémoire du peuple algérien et la consolidation de ses liens avec l'Histoire de son pays. Dans ce message lu par le conseiller à la présidence de la République, M. Mohamed Ali Boughazi, le Président a également indiqué que les valeurs portées par le 19 mars 1962, étape décisive dans l'Histoire de l'Algérie, représentent autant de leçons et d'enseignements qui doivent servir et nourrir la nouvelle génération. Les cérémonies céle-

brant la fête de la Victoire devaient se poursuivre à Tébessa avec la remise de médailles et de présents symboliques à des veuves de chouhada, et plusieurs autres activités à caractère culturel, artistique et sportif, dont une exposition de photographies et de coupures de journaux sur la guerre de Libération nationale. Lundi, le ministre des Moudjahidine avait inauguré au centre de la ville de Tébessa une place publique baptisée «Place du 19-Mars 1962».

● «La victoire mémorable dont nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire n'était autre que le prélude d'un nouveau processus historique, en l'occurrence le combat pour la construction du pays qui puisera l'intégralité de son essence dans cet esprit qui a marqué le processus de recouvrement de la souveraineté nationale pour soustraire le pays de l'occupation étrangère», a précisé le chef de l'Etat.

● «La réservation de l'intérêt du pays n'est nullement un slogan de consommation mais un impératif vital et décisif»

● «S'il est du droit des citoyens de travailler et de se différencier comme bon leur semble, il est cependant, un seuil que nul ne peut dépasser. Il s'agit bien évidemment de la patrie à laquelle nous devons tous une allégeance inconditionnelle».

● «Des erreurs et des lacunes ont émaillé la réalisation de certains projets: nombre de ces défaillances peuvent être expliquées par diverses raisons alors que pour d'autres, un examen minutieux s'impose à l'effet de demander des comptes à ceux qui ont failli à leur mission, quels que soient leurs postes».

Le président de la République a adressé un message aux participants à Tébessa, au séminaire national sur "L'évolution de l'Armée de libération nationale (ALN) durant la Révolution du 1^{er} Novembre 1954" à l'occasion de la célébration du 51^e anniversaire de la fête de la Victoire lui, en son nom, par le conseiller à la présidence de la République, M. Mohamed Ali Boughazi. En voici la traduction APS :

Mesdames, Messieurs,

C'est avec déférence et humilité que nous nous remémorons au moment où nous célébrons le cinquante-et-unième anniversaire de l'annonce du cessez-le-feu et de la victoire éclatante, cette génération de femmes et d'hommes braves et vaillants, la glorieuse génération de Novembre.

Si ce n'est cette génération dont le cœur déborde de foi et de conviction inébranlable, de loyauté infaillible, de détermination ferme et d'unité impénétrable, le jour du 19 mars n'aurait jamais répandu son éclat.

Aujourd'hui, il est donc de notre devoir de laisser parler notre grande émotion pour dire toute notre gratitude à tous ceux qui ont combattu, corps et âme, malgré les rudes épreuves, jusqu'à débarrasser la patrie et les hommes de ce colonialisme abject et sauver les enfants de leur Nation d'un enfer fait d'une oppression horrible, de tortures insoutenables et de souffrances atroces.

C'est là une occasion non pas seulement pour se rappeler les souvenirs du passé et renouer avec notre histoire et lutte mais pour procéder à une autoévaluation et une consolidation des liens d'appartenance, de réflexion et de considération.

Le 19 mars 1962 était une halte charnière dans l'histoire de l'Algérie. Il renferme en soi, un sens profond et un patrimoine précieux de leçons et enseignements dont devra inlassablement s'abreuve la nouvelle génération.

En ce jour exceptionnel, la Nation a réalisée un objectif longtemps poursuivi qui, de fait, n'a d'égal que degré de souffrances subies et de sacrifices consentis conformément au plan tracé par la guerre de libération quant à l'unité du territoire national, à l'indépendance qui englobe une souveraineté totale de l'Etat algérien et à l'unité du peuple qui a contraint le colonialisme à la reconnaître en tant que Nation harmonieusement unie et unifiée au regard de son appartenance civilisationnelle.

La victoire mémorable dont nous commémorons, aujourd'hui, l'anniversaire n'était autre que le prélude d'un nouveau processus historique en l'occurrence le combat pour la construction du pays qui puisera l'intégralité de son essence dans cet esprit qui a marqué le processus de recouvrement de la souveraineté nationale pour soustraire le pays de l'occupation étrangère.

Cet esprit a prouvé son importance lorsqu'il a préservé cette victoire de toute tentative visant à l'accaparer. Il a été plus qu'essentiel pour la réalisation des objectifs qui tendaient à éliminer les séquelles du colonialisme.

Une autre mission tout aussi cruciale que la lutte pour la libération, la sauvegarde de cet esprit, en maintenant vif son rudiment, est désormais, tout comme par le passé, une nécessité impérieuse, et la na-



ture de l'effort national en cours de réalisation en appelle à un sens élevé de nationalisme sachant que la préservation de l'intérêt du pays n'est nullement un slogan de consommation mais un impératif vital et décisif. Toute Algérienne et tout Algérien a le droit de choisir la voie qui lui permet de s'affirmer. Il incombe également à l'Etat de le protéger et de lui garantir la liberté d'appartenance et le droit d'expression de ses convictions profondes. Mais dès lors qu'il est question de la patrie, de son devenir, de sa sécurité, de sa sacréité et de sa souveraineté, nous sommes alors tous appelés à adopter une seule et même position. Une position qui ne va pas à l'encontre du renouveau ou de la réforme et qui n'est pas forcément liée à un modèle précis partagé parmi les divers types de gouvernance, d'organisation institutionnelle ou de système de relations sociales.

Et s'il est du droit des citoyens de travailler et de se différencier selon leur voeu, il est cependant un seuil que nul ne peut dépasser. Il s'agit bien évidemment de la patrie à laquelle nous devons tous une allégeance inconditionnelle.

Par le passé, l'ampleur de la victoire réalisée au prix de lourds sacrifices et grâce à un sens patriotique généreux nous a aidés à surmonter les difficultés et tourments y compris ceux rencontrés durant la décennie de la haine et de la destruction. Ce même patrimoine bâti est parvenu à transformer l'absence d'équilibre en une énergie forte qui a permis au pays de retrouver la voie menant vers l'oasis de la quiétude, de la réconciliation, de la cohésion et de l'unité.

Celui-ci a permis de renouer enfin, avec le processus de développement et de relancer sur des bases fortes et solides et avec les moyens idoines qui vont de pair avec la conception mise au point par les hommes et femmes courageux qui ont réalisé cette éclatante victoire. Ces dernières années, nous n'avons ménagé aucun effort pour rattraper le retard et réunir les conditions favorisant l'amorce effective d'une nouvelle étape d'édification. En témoignent les grandes infrastructures de base que nous avons mises en place, nos réalisations en matière de construction, de routes, de mobilisation des ressources en eau, d'enseignement, de santé, etc. et nos acquis dans la

préservation des capacités de l'Etat et la protection de ses ressources. Autant de réalisations rendues possibles grâce à l'abnégation des enfants de ce pays qui travaillent avec conscience, responsabilité et loyauté.

Cependant, nous ne devons pas nous laisser aller à l'autosatisfaction et au sentiment d'avoir accompli tout ce à quoi nous aspirons. Car le développement est un processus perpétuel.

Des erreurs et des lacunes ont émaillé la réalisation de certains projets : nombre de ces défauts peuvent être expliqués par diverses raisons alors que pour d'autres un examen minutieux s'impose à l'effet de demander des comptes à ceux qui ont failli à leur mission, quels que soient leurs postes.

Animé d'une volonté nationale sincère, notre pays s'emploie à mobiliser tous ses moyens, à protéger ses ressources et à diversifier ses sources de revenu.

Dans cet effort, l'Algérie a besoin, avant tout, des compétences de ses enfants.

Des compétences qui ne se limitent pas au savoir-faire technique et à la maîtrise du domaine d'activité, mais qui impliquent aussi l'accomplissement des devoirs dé couvant la responsabilité avec loyauté, intégrité et probité et en plaçant toujours l'intérêt du pays au-dessus de toute autre considération.

Les grands projets engagés dans les différentes régions du pays requièrent toutes ces compétences loyales capables de les mener à bon port avec un minimum de pertes. Ces projets sont réalisés avec les richesses de la nation et pour la nation et une telle démarche implique une lourde responsabilité.

S'agissant des tentatives d'enrichissement illégitime et au préjudice des deniers publics et des droits de la communauté nationale, la loi s'appliquera dans toute sa rigueur car l'Etat est déterminé à imposer le sérieux et l'intégrité dans le travail et n'hésitera pas à demander des comptes à toute personne coupable aux yeux de la loi, tout en veillant à recouvrir les droits spoliés. La justice jouit aujourd'hui de la compétence qui la conforte dans son action. Nos devoirs imposent à l'Etat d'être fort et d'exercer pleinement son pouvoir dans le respect des lois de la République de manière à rassurer sur ses capacités à protéger la vie, les biens et la dignité des citoyens.

Gloire à nos valeureux martyrs!

SELON M. DJOUDI

«La dépénalisation attendue de l'acte de gestion concernera tous les secteurs»

La dépénalisation de l'acte de gestion, dont un texte est en cours de finalisation par le ministère de la Justice en collaboration avec le ministère des Finances, doit profiter à l'ensemble des secteurs, a indiqué hier à Alger le ministre des Finances Karim Djoudi.

Le groupe de travail piloté par le ministère de la Justice «s'attelle à affiner les règles en matière de dépénalisation de l'acte de gestion, en essayant de trouver le point d'équilibre entre le fait de permettre au gestionnaire d'avoir la flexibilité nécessaire en termes de gestion tout en prémunissant contre les risques de fraude», a-t-il fait savoir à la Radio nationale.

Cette action concernera l'acte de gestion quel que soit le gestionnaire», a-t-il précisé, en rappelant que les derniers amendements du Code des marchés publics ont déjà eu un écho positif au sein des gestionnaires des en-

treprises publiques. Evoquant par ailleurs la lutte contre la corruption en Algérie, il a assuré qu'elle touchera toutes les personnes impliquées dans ces crimes économiques, sans exception. «Les choses sont extrêmement claires: le problème n'est pas un problème de personnes mais de fraude et de corruption et toute personne impliquée dans la corruption sera poursuivie et sanctionnée», a affirmé le ministre qui avait récemment inauguré l'Office central de répression de la corruption (OCRC), dépendant directement de son ministère.

Tendance baissière de l'inflation en 2013

Interrogé cette fois sur le coût des réévaluations des programmes publics d'investissement, l'argentier du pays a souligné que ces réévaluations seront maîtrisées davantage à la faveur

de la dernière instruction du Premier ministre en direction des walisi les appelant à réaliser dans les plus brefs délais ces programmes.

En plus, les différents secteurs sont désormais appelés à chercher par eux-mêmes les sources de financement des réévaluations qu'ils font, a-t-il soutenu. A une question relative à la maîtrise de l'inflation qui a atteint 8,9% en 2012, il a noté que cet indicateur affichait déjà une «décroissance», en s'appuyant sur le fait que l'indice des prix a reculé à 7,8% en janvier dernier. M. Djoudi a annoncé au passage que l'Algérie recourrait encore cette année à une loi de finances complémentaire pour prendre en charge les nouvelles dépenses «urgentes» de 2013.

Sur la diversification de l'économie nationale, M. Djoudi a souligné qu'elle existe mais «reste insuffisante». «65% du PIB algérien sont générés par la production hors hydrocarbures, une production qui s'est multipliée par quatre ces dernières années. La diversification existe donc mais elle est entièrement absorbée par la demande interne», a-t-il dit. Interrogé pour savoir si

l'Etat allait utiliser ses importantes disponibilités financières pour investir dans la création d'entreprises publiques, M. Djoudi a d'abord fait remarquer que l'Etat n'était pas le premier employeur du pays, puisque la Fonction publique emploie 1,8 million de personnes sur une population employée de 10 millions de personnes, soit un taux inférieur à 20%.

L'Etat prendra en charge la mission de service public

La Fonction publique représente une masse salariale de 2 600 milliards DA en 2013 (près de 34 milliards de dollars) alors que les transferts sociaux atteignent 1 300 milliards DA, selon le ministre. Mais, du moment que les entreprises économiques privées «ne sont pas présentes» pour différentes raisons, selon lui, l'Etat «se doit de prendre en charge une mission de service public pour se substituer à l'entreprise économique», a-t-il reconnu.

Si l'Etat ira quand même à la création de nouvelles entreprises publiques, il le fera «dans une



logique de rentabilité», a-t-il souligné. «Il n'est pas question que l'Etat crée des entités qui soient des gouffres financiers», a-t-il averti. Répondant à une question sur le «prix de la paix sociale», M. Djoudi a estimé que l'action du gouvernement en la matière s'articule d'abord «sur la création d'emplois et la distribution des revenus pour donner des perspectives à la jeunesse algérienne».

MASSE SALARIALE DE 2 600 MILLIARDS DA Transferts sociaux de 1 300 milliards DA en 2013

La masse salariale prise en charge par le budget de l'Etat est estimée à 2 600 milliards DA en 2013 (plus de 34 milliards de dollars) alors que les transferts sociaux atteignent 1 300 milliards DA (17 milliards de dollars), a indiqué hier à Alger le ministre des Finances Karim Djoudi. «Nous voulons assurer une relative stabilité des dépenses de fonctionnement pour que la masse salariale soit limitée, sous peine d'avoir des poussées inflationnistes additionnelles que nous ne souhaitons pas», a-t-il déclaré à la Radio nationale. Fin 2012, le ministre avait assuré que la prudence budgétaire prônée par l'Algérie se traduirait par le renforcement de la fiscalité ordinaire mais ne ferait en aucun cas appel à la réduction des transferts sociaux, du soutien des prix ou encore de la masse salariale. A la question de savoir si le gouvernement allait réviser l'IRG (Impôt sur le revenu global), M. Djoudi a répondu: «On demande aux pouvoirs publics de dépenser plus, de percevoir moins de recettes et d'assurer les équilibres internes et externes et c'est contraignant».

Et avec des exonérations fiscales annuelles de 450 milliards DA, le taux de l'IRG ne peut pas être à son tour réduit, a-t-il dit. Evoquant la politique de subvention, M. Djoudi a rappelé que son ministère œuvrait à quantifier les subventions directes et indirectes pour voir dans quelle mesure le gouvernement pourrait procéder à un «ciblage» de ces subventions. La loi de finances pour 2013 consacre 4 335,6 milliards DA pour les dépenses de fonctionnement, un montant inférieur de 12% par rapport à 2012. Ces dépenses auraient été en hausse seulement de 3% si l'on enlevait le montant des rapproches des salaires consacré pour 2012 et qui n'est pas reconduit pour 2013. La Fonction publique emploie près de 2 millions de personnes actuellement, soit près de 20% de la population employée en Algérie.

«La lutte contre la corruption en Algérie n'exclura personne»

La lutte contre la corruption en Algérie touche toutes les personnes impliquées dans ces crimes économiques sans exception, a affirmé Djoudi.

Interrogé par la Radio nationale pour savoir si la lutte contre la corruption concernait également les hauts fonctionnaires de l'Etat, M. Djoudi a répondu: «Les choses sont extrêmement claires: le problème n'est pas un problème de personnes mais de fraude et de corruption et toute personne impliquée dans la corruption sera poursuivie et sanctionnée». M. Djoudi qui avait récemment inauguré l'Office central de répression de la corruption (OCRC) dépendant directement de son ministère, a réitéré la «volonté politique très forte de lutter contre la corruption, le blanchiment d'argent et toutes les formes de fraude et de transferts illégitimes de capitaux» en Algérie.

«Les textes qui sont le sous-basement à cette lutte ont été produits et les entités créées. Je pense personnellement que l'action (de lutte contre la corruption) finira par apporter ses fruits», a-t-il prédit. Lors de l'inauguration du

siege de l'OCRC, le 4 mars, M. Djoudi avait exprimé la détermination des autorités algériennes à mener une lutte sans merci contre la corruption qui «ronge», selon lui, l'économie nationale. «Les hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, sont déterminées à mener une lutte sans merci contre la corruption sous toutes ses formes et ne ménageront aucun effort pour y parvenir», avait-il déclaré.

Le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika a affirmé en février dernier qu'il «ne pouvait passer sous silence» les scandales qui touchent la gestion de l'entreprise nationale des hydrocarbures Sonatrach, tout en réitérant sa confiance à la justice pour situer les responsabilités et sanctionner les coupables.

Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, avait affirmé de son côté que des instructions «très fermes» ont été données par les autorités algériennes aux entreprises pour «défendre leurs intérêts et poursuivre toute personne susceptible d'avoir agi contrairement à leurs intérêts».

ALGÉRIE-OMC

Benbada : «Des négociations bilatérales avec 10 pays membres de l'OMC précédent la réunion formelle»

Une série de rencontres bilatérales avec dix pays membres de l'organisation mondiale du Commerce (OMC) précédera la réunion formelle avec le groupe de travail chargé du dossier d'adhésion de l'Algérie à l'organisation, prévue le 5 avril prochain à Genève, a annoncé hier à Alger le ministre du Commerce, Mustapha Benbada. «Une série de rencontres bilatérales avec 10 pays membres de l'OMC aura lieu les 1^{er}, 2, et 3 avril prochain à Genève en vue de faire avancer les négociations», a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse. Des négociations bilatérales se dérouleront, entre autres, avec les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, l'Australie, le Salvador, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Turquie et la Corée du Sud. Les négo-

cations se poursuivent avec 13 pays et des progrès notables ont été enregistrés avec plus de la moitié d'entre eux, avait affirmé une source proche du dossier. Six accords bilatéraux avec le Venezuela, Cuba, la Suisse, le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine ont été déjà finalisés.

Depuis son installation en 1995, le groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'OMC a tenu dix réunions formelles et deux réunions informelles dont la dernière s'est déroulée fin mars 2012. Ce groupe a déjà examiné le régime du commerce de l'Algérie. Son premier projet de rapport a été élaboré en 2006 et a été révisé en 2008. Le projet de rapport révisé a été transmis à l'OMC en décembre dernier et sera distribué à l'occasion de



ce 11^e round. La prochaine réunion du groupe de travail examinerá, outre le projet de rapport révisé, les réponses de l'Algérie aux questions additionnelles des membres de l'organisation ainsi que la progression des mises en conformité du régime du commerce algérien et des né-

gociations bilatérales sur les consolidations tarifaires et les engagements spécifiques sur le commerce des services. «L'examen du régime du commerce algérien se poursuit en ce qui concerne le régime des licences d'importation, les obstacles techniques au commerce, la mise en œuvre des mesures sanitaires et phytosanitaires, l'application des taxes intérieures, les entreprises publiques et les privatisations, les subventions et certains aspects de protection des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce», avait souligné le ministre. Une vingtaine de projets d'accords d'engagement sur les questions systémiques sont en cours de discussion, avait affirmé une source proche du dossier.

Plusieurs projets pour améliorer les transports à Alger

Plusieurs projets sont en cours de réalisation et d'autres seront lancés prochainement afin d'améliorer les transports dans la capitale, dont le réseau routier est saturé, ont indiqué lundi à Alger des responsables du secteur des transports.

Parmi ces projets, figure la nouvelle gare ferroviaire centrale d'Alger qui sera implantée à Kourifa (El Harrach) dans la banlieue de la capitale, a indiqué le représentant de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), lors d'une réunion des cadres du secteur présidée par le ministre des Transports, M. Amar Tou.

La date et les délais de réalisation de ce projet n'ont pas été précisés par ce cadre. Une desserte ferroviaire reliant Bab-Ezzouar à l'aéroport international Houari-Boumediene sur une distance de 2,8 km figure également parmi les projets de la capitale, selon le même responsable.

La desserte doit assurer une liaison entre la gare d'Alger et l'aéroport toutes les 30 minutes pour transporter quelque 75 000 voyageurs par jour, a ajouté ce responsable, précisant que le délai de réalisation du projet était fixé à 36 mois.

Le programme de modernisation et d'amélioration des transports algériens par chemin de fer comprend plusieurs autres projets de modernisation et de dédoublement de voies. Le plan prévoit, par ailleurs, plusieurs projets d'infrastructures routières et projets routiers de proximité, trois nouvelles gares routières, 7 parkings, deux télécabines ainsi que l'achèvement du métro et du tramway, a indiqué de son côté M. Rachid Ouazén, directeur des transports de la wilaya d'Alger. Les parkings en cours de réalisation sont situés dans les communes de Kouba, El Biar, El Madania et Hydra alors que trois autres projets de parkings à Sidi M'hamed, Sidi Yahia et Boumatti sont au stade des études. La direction des transports de la wilaya d'Alger a lancé également les études de réalisation de trois autres parkings-relais à Aïn Allah, Chérage et Staoueli.

En outre, des gares routières à Bir Mourad Raïs, à Zéralda et à Dar El Beida seront également réalisées prochainement. La direction des transports de la wilaya prévoit, d'autre part, la réalisation de pôles d'échanges à Aïn Naâdja, Régaha et Birtouta. M. Ouazén a souligné, par ailleurs, que le projet de télécabine de Oued Koriche-Bouzarah avançait à un rythme appréciable alors le projet de la ligne Bab El Oued-Zeghara est en cours de lancement.

Le métro Hai El Badr-El Harrach opérationnel fin 2014

Pour le métro d'Alger, le taux d'avancement des travaux de réalisation du tronçon Grande Poste-Place des Martyrs est de 40%, selon le P-DG de l'Entreprise de métro d'Alger (EMA), M. Aomar Hadbi qui a justifié la lenteur des travaux par des difficultés techniques. Quant au tronçon Hai El Badr-Aïn Naâdja, la partie génie civil sera achevée fin 2013, selon le même responsable qui souligne que le tronçon Hai El Badr-El Harrach sera mis en exploitation commerciale fin 2014. Pour ce qui est du tramway, les études de réalisation de la ligne Les Fusiliers-Bir Mourad Raïs sur une distance de 4 km sont terminées en attendant la phase de lancement, selon le même responsable. D'autre part, l'aéroport d'Alger sera renforcé par une nouvelle aérogare internationale pour porter sa capacité globale à 10 millions passagers/an à l'horizon 2018, selon les explications de M. Tahar Allache, P-DG de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires (Sgsia).

La réalisation de tous ces projets est confiée progressivement à des entreprises algériennes qui doivent, à terme, obtenir une part de plus en plus importante dans la réalisation des différents projets, s'est félicité le ministre des Transports.

APS

TAYEB LOUH Un intérêt particulier est accordé aux wilayas du Sud en matière de contrôle de l'emploi

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Tayeb Louh, a indiqué lundi à Alger qu'un «intérêt particulier» était accordé aux wilayas du Sud en matière de contrôle des mesures de placement des demandeurs d'emploi.



Plus de 38 000 visites de contrôle ont été enregistrées en 2012 dans les wilayas du Sud par les services de l'Inspection du travail, soit 20% de l'ensemble des visites effectuées à l'échelle nationale, a précisé M. Louh lors d'une rencontre régionale consacrée à l'évaluation de l'activité de l'Inspection du travail. Le ministre a indiqué que 530 procès-verbaux de contravention ont été dressés dans les wilayas du Sud pour recrutement illégal de 2 959 travailleurs.

Sur l'ensemble des procès-verbaux enregistrés dans les wilayas du Sud, Ouargla, Laghouat et Illizi cumulent, à elles seules, 186 procès-verbaux établis à l'issue d'opérations de contrôle ayant touché 4 431 travailleurs recrutés de manière illégale, notamment en ce qui concerne le recrutement hors

wilaya qui a atteint 97% dans ces trois wilayas, a ajouté M. Louh. S'agissant des procès-verbaux de contravention établis au niveau national, relatifs aux mesures d'emploi, le ministre a fait savoir que les opérations de contrôle effectuées par les services de l'Inspection du travail ont donné lieu à l'établissement de 5 407 procès-verbaux en 2012.

Le non-respect par les employeurs des engagements en matière de conditions de travail et de placement des travailleurs sont les principaux motifs justifiant ces procès, a souligné le ministre. Ces procès-verbaux, a-t-il ajouté, ont concerné notamment des entreprises qui ont recruté 25 075 travailleurs au niveau national sans passer par l'Agence nationale de l'emploi ou les organismes concernés.

AMAR TOU L'A ANNONCÉ Un projet de création d'une entreprise de gestion des téléphériques en cours d'examen

Un projet de création d'une entreprise de gestion des téléphériques au niveau national est en cours d'examen, a annoncé lundi à Alger le ministre des Transports, M. Amar Tou.

Lors d'une réunion avec les responsables du secteur, M. Tou a précisé que son département a examiné avec le conseil de participations de l'Etat le projet de création d'une entreprise mixte chargée de l'assemblage, de la maintenance et de l'exploitation des téléphériques.

Cette nouvelle entreprise prendra en charge toutes les opérations de maintenance effectuées actuellement par plusieurs sociétés à travers le pays.

Le but de cette opération est d'exploiter les téléphériques, utilisés actuellement pour le transport uniquement, à des fins touristiques, a indiqué le ministre.

11 téléphériques sont au programme à Constantine, Tizi Ouzou, Béjaïa, Médéa, Béni Saf (Aïn Témouchent) et El Taref. Ces nouvelles unités viendront s'ajouter à 10 autres déjà existantes, a indiqué



M. Tou. A une question sur la vétusté des moyens de transport urbains, le ministre a souligné que ce problème ne se

règle pas à travers l'interdiction d'exercer pour les transporteurs, mais à travers le contrôle technique des véhicules.

A ce propos, le ministre a tenu à souligner que le contrôle technique des véhicules sera élargi à partir d'avril prochain pour toucher l'ensemble du véhicule et non une partie seulement comme c'est le cas actuellement.

Cette nouvelle mesure devrait amener les transporteurs à changer systématiquement leurs véhicules vétustes, a ajouté le ministre.

Afin d'accompagner les transporteurs dans l'acquisition de nouveaux véhicules, le ministre a indiqué avoir adressé une lettre au Premier ministre pour l'octroi de crédits avec des intérêts raisonnables aux concernés, de même pour ceux qui croulent sous les impôts depuis les années 90. S'agissant du permis de conduire à point, M. Tou a souligné qu'il sera appliquée prochainement, faisant remarquer que toutes les wilayas ont eu des spécimens de ce nouveau document.

ALGÉRIE - QATAR

Le Qatar disposé à financer la réalisation d'un projet sanitaire en Algérie

Le Qatar s'est déclaré lundi disposé à financer sous forme de don un projet sanitaire en Algérie, la nature du projet devant être déterminée par les autorités sanitaires algériennes.

L'annonce a été faite lors d'une audience accordée par le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, M. Abdelaziz Ziari, à l'ambassadeur qatari à Alger, indique un communiqué du ministère de la Santé.

Lors de l'entretien, l'ambassadeur du Qatar à Alger, M. Abdallah Nacer Abdellah Al Hamidi, a remis «les documents du don octroyé par l'Emir de l'Etat du Qatar au profit des structures sanitaires de la wilaya d'El Bayadh». Le don comprend notamment un scanner et des ambulances tout terrain, précise la même source.

Les deux parties ont réaffirmé à cette occasion «leur volonté de relancer la coopération bilatérale dans le domaine de la santé sur de nouvelles bases», ajoute le communiqué.

ALORS QUE LE GOUVERNEMENT VEUT ASSAINIR LE CLIMAT DES AFFAIRES

Le 49/51 fait toujours débat

Amel B.

La règle du 49/51%, régissant l'investissement étranger en Algérie, une disposition contenue dans la loi de finance complémentaire 2009, fait toujours débat.

Le Fonds monétaire internationale (FMI) dont la directrice, Christine Lagarde, était en visite, à Alger, il y a quelques jours, l'a critiquée. Dimanche dernier, des membres du Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE) ont prononcé l'allégement des procédures pour encourager l'investissement et ont formulé des propositions, pour la fluidification des investissements en Algérie. Pour Lies Kerrar, P-DG d'Humilis Corporate Finance, un cabinet d'expertise financière, le CARE ne remet pas en cause le 49/51 mais propose

que soit fluidifié l'investissement dans le pays, pour une meilleure relance de l'économie nationale. Kerrar explique ainsi que la LFC 2009, notamment dans son volet lié à l'investissement, comporte quatre contraintes majeures. Selon lui, « il n'est pas normal d'obliger des entreprises créées avant 2009 à se conformer à la disposition du 49/51%, en cas de changement d'actionnariat ». Si on le fait, il y aura, d'après lui, « risque de se retrouver dans une situation de gel qui ne sera guère l'economie algérienne ». « On demande que ces entreprises n'y soient pas contraintes, à condition, tout de même, de ne pas réduire l'actionnariat local déjà existant », a-t-il ajouté. Et élément essentiel, dans l'acte d'investir, mis en relief par le CARE : le délai d'autorisation d'investissement. Ce délai, c'est le Conseil national d'investissement (CNI) qui l'institue. Sauf qu'il y a flou autour de ce délai, ainsi que le note le

CARE. Aussi, cette organisation suggère l'institution d'un délai maximal de soixante jours au-delà duquel l'investissement est « réputé autorisé », s'il ne reçoit pas d'objection motivée de la part du CNI. Il est vrai que, relève Lies Kerrar, « la notion de délai pour certains types d'investissement est prise en compte mais que le décret d'application qui s'y rapporte n'est pas publié ». Autre chose, le recours obligatoire au financement local. Lies Kerrar estime à ce sujet qu'il y a nécessité aujourd'hui de « décomposer » le financement en deux parties : les ressources, d'une part, et le risque de crédit, d'autre part. Le représentant du CARE propose également que le risque lié au crédit soit pris en charge par la partie étrangère, même si la ressource est levée localement dans certains cas, comme le montage de Project finance ou les dettes associées à des investissements étrangers ou encore les émissions

locales d'obligations garanties par des institutions étrangères. Pour ce qui est des dispositions rétroactives relatives à la réévaluation des actifs réglementaires (2006-2007) des entreprises, le CARE recommande « l'abrogation pure et simple des articles 27 et 28 de la LFC 2009 ». Ces dispositions pourraient, selon Lies Kerrar, mettre en gel l'activité transactionnelle sur les actifs et titres des entreprises, une situation extrêmement défavorable à la saine activité économique. Les obstacles à l'investissement, le gouvernement en tient compte et fait en sorte qu'ils soient levés. Et il s'attelle. Un groupe de travail a déjà été installé, pour répertorier toutes les contraintes qui « polluent » aujourd'hui le climat des affaires. La règle du 49/51% est, elle, maintenue inchangée. Cette disposition ne bloque pas en fait l'investissement et de nombreuses entreprises étrangères s'y sont adaptées.

SELON L'ONS

Le PIB de l'Algérie a plus que triplié en 10 ans

La valeur du Produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie a plus que triplié en 10 ans, passant de 4,723,5 milliards de DA (54,8 mds dollars) en 2000 à 14 481 milliards de DA en 2011 (198,8 mds dollars) grâce notamment aux investissements publics consentis par l'Etat pour booster la croissance économique, indique l'Office national des statistiques (ONS).

La croissance du PIB a connu une évolution moyenne annuelle de 4,2% durant cette période où elle a évolué en dents de scie passant de 3,8% en 2000 avec un pic de 7,2% en 2003, avant de retomber à 3,6% en 2010 et 2,6% en 2011, selon une publication sur les comptes économiques, publiée pour la première fois par l'ONS. Le PIB hors hydrocarbures a connu la même tendance durant la période de référence, évoluant également de 3,8% en 2000 à 7% en 2007 pour atteindre un pic de 9,6% en 2009 puis 5,7% en 2011. Le PIB hors agri-

culture a atteint 1,9% en 2011 contre 3,5% durant l'année 2010, selon l'ONS qui constate une croissance du PIB hors hydrocarbures et hors agriculture qui était respectivement de 5% contre 6,5%. Par tête d'habitant, le PIB est passé de 4 496,4 dollars en 2010 à 5 413,8 dollars par an en 2011, note la même source. Cette croissance économique de l'Algérie durant ces dix années a été rendue possible grâce notamment à une demande d'investissement soutenue par le programme d'investissement publics, a souligné à l'APS M. Hamid Zidouni, directeur général adjoint de l'ONS. Outre le programme d'investissement public, cette croissance économique a été soutenue par "l'amélioration de la performance de certains secteurs d'activité tels que le BTPH", a-t-il précisé, relevant que la consommation finale des ménages a certainement joué un rôle positif dans le dynamisme de la

demande globale. La consommation des ménages a affiché en 2011 une croissance de 6,1%, contre 5,9% en 2010. L'amélioration de la demande des ménages a été à l'origine de cette "bonne performance", qui a été consolidée essentiellement par la revalorisation des salaires et des différents régimes indemnités. Toutefois, la croissance "reste dans une certaine mesure vulnérable" à certains facteurs exogènes tels que les cours du pétrole et les aléas climatiques", a-t-il relevé.

La contribution des secteurs à cette croissance a été à la fois "contrastée et différenciée". Il s'agit notamment des secteurs de l'agriculture qui a contribué à hauteur de 8,6%, des hydrocarbures (38,3%), de l'industrie (4,9%), du BTPH (9,8%), des services marchands (hôtels, cafés, restaurants) avec 21,1% et des services non marchands (administrations, hôpitaux...) avec 17,3%.

ASSURANCES

Hausse de 23% des primes de réassurance souscrites chez la CCR en 2012

La Compagnie Centrale de Réassurance (CCR), unique réassureur sur le marché algérien, a réalisé un chiffre d'affaires de 16,4 milliards de DA en 2012, en hausse de 23% par rapport à 2011, selon un bilan provisoire avancé par son P-DG, M. Hadj Mohamed Seba. La compagnie publique devrait ainsi réaliser un bénéfice autour de 1,9 milliard (mds) de DA en 2012 contre 1,7 mds de DA en 2011 où 355 millions de DA ont été affectés au titre des dividendes, a déclaré M. Seba à l'APS. Le chiffre d'affaires réalisé par la compagnie publique avait progressé de 36% en 2011 contre 9% seulement en 2010. Ses parts de marché sont ainsi passées de 36% en 2010 à plus de 50% depuis 2011. La croissance réalisée sur le marché interne est le fruit de plusieurs facteurs dont le développement des assurances-dommages mais surtout de l'application, dès 2011, de

l'obligation faite aux compagnies d'assurance activant en Algérie à souscrire 50% de leurs contrats de réassurance auprès du réassureur public. Cette obligation a été "très bénéfique non seulement pour la CCR mais pour le marché national aussi", a reconnu M. Seba.

"Nous avons accumulé en deux ans une plus-value de la rétention nette de l'ordre de 4 mds de DA et c'est là où apparaît l'apport de la cession obligatoire à la CCR et au marché algérien des assurances", a-t-il noté. La rétention nette au niveau de la compagnie, qui représente l'ensemble des primes contractées moins le coût de la réassurance, est passée à 9 mds de DA en 2012 contre 7,5 mds de DA en 2011 et 5 mds de DA seulement en 2010, a précisé M. Seba. En 2012, la CCR avait augmenté son capital social le portant de 13 mds de DA à 16 mds

de DA. La compagnie compte augmenter de nouveau son capital, de 3 mds de DA supplémentaires, d'ici deux ans au plus tard, a fait savoir son premier responsable.

Reconnaissant la "solidité financière" de la compagnie, l'agence mondiale de notation AM BEST avait accordé à la CCR en 2011 la note encourageante de B+ (bonne).

La conquête du marché international sera soutenue

Interrogé sur les ambitions actuelles de la CRR, M. Seba a notamment évoqué l'accroissement de l'activité à l'international dès cette année. Il a souligné à cet égard que les performances réalisées par la compagnie ces dernières années ont été également générées par les efforts sur le marché

M. Djoudi confirme le recours à une loi de finances complémentaire cette année



L'Algérie recourra encore cette année à une loi de finances complémentaire pour prendre en charge les nouvelles dépenses "urgentes et imprévues de 2013, a confirmé hier le ministre des Finances Karim Djoudi.

Cette loi prendra en charge, entre autres, le coût budgétaire des préparatifs de l'organisation de la manifestation culturelle "Constantine capitale de la culture arabe" pour 2015, a précisé M. Djoudi sur les ondes de la Radija nationale. Quant aux dépenses inscrites dans le cadre du programme de soutien à l'emploi et à l'investissement dans le grand Sud, annoncé récemment par le Premier ministre Abdelfakez Sellal, il a souligné que le recours à une enveloppe budgétaire supplémentaire relative à ce programme n'était pas encore tranché. "Si nous aurons besoin de recourir à des crédits supplémentaires pour prendre en charge le programme du grand Sud nous le ferons", a-t-il dit en rappelant que la loi de finances initiale de 2013 comportait déjà une enveloppe pour l'investissement dans le Sud notamment dans le cadre du Fonds du Sud et des Hauts-Plateaux. Sur une question pour savoir si le retour systématique aux lois de finances complémentaires ces dernières années témoignait d'une "incapacité de maîtrise de la dépense" chez le gouvernement, une observation d'ailleurs faite en récurrence par des experts et des parlementaires, M. Djoudi a assuré que ce n'était pas un problème de manque de prévisions. "Ce n'est pas un problème de prévision en tant que tel mais juste le besoin de prendre en charge les nouveaux projets d'urgence qui apparaissent", a-t-il argumenté.

Fin 2012, M. Sellal avait avancé que de "nouvelles facilitations au profit de l'investissement pourraient être introduites par la loi de finances complémentaire de 2013". La loi de finances initiale de 2013, qui n'a pas introduit de nouveaux impôts mais seulement des incitations fiscales au profit des PME, prévoit une hausse de 11% des dépenses par rapport à 2012, avec un déficit budgétaire avoisinant les 19% du PIB.

international où elle a réalisé 8% de son chiffre d'affaires en 2012, soit des primes estimées à 1,3 mds de DA environ. "Nous attendons à un chiffre d'affaires de 1,3 md de DA à l'international en 2013 contre 900 millions de DA en 2011 et 600 millions de DA en 2010", a-t-il prévu. La CCR avait entamé un gros travail de marketing visant à conquérir de nouveaux clients sur le marché mondial en s'appuyant surtout sur l'amélioration de la qualité de ses ressources humaines.

En ciblant la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) et l'Asie notamment, la compagnie ambitionne de devenir un réassureur régional à moyen terme, a confié le responsable. A travers le déploiement à l'international, le réassureur public cherche surtout à "appuyer son activité nationale", selon son P-DG. APS

SELON LE FMI

Congo : La production dans les champs pétroliers arrivant à maturité a baissé en 2012

Le Fonds monétaire international (FMI) a affirmé lundi que la production dans les champs pétroliers arrivant à maturité en République du Congo avait baissé en 2012, mais que la croissance hors pétrole s'est accélérée.

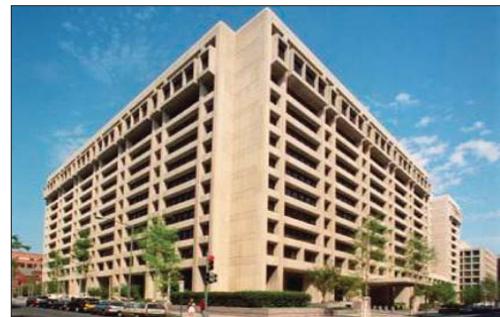
A l'issue d'une mission effectuée récemment à Brazzaville afin de passer en revue l'évolution macroéconomique récente et les perspectives à court terme du Congo, l'équipe des services du FMI a avancé qu'une évaluation préliminaire donne à pen-

ser que la République du Congo a continué à réaliser des progrès globalement satisfaisants en matière de stabilité macroéconomique. "La production dans les champs pétroliers arrivant à maturité a baissé en 2012, mais la croissance hors pétrole s'est accélérée, dopée par une activité vigoureuse, notamment dans les secteurs des services, du commerce, et du bâtiment et des travaux publics", a noté le Fonds.

Alors que la croissance a atteint 3,8 % en 2012, les perspectives pour 2013 et à moyen terme semblent globalement favora-

bles pour ce pays africain. Selon les projections, la croissance devrait remonter à 6,4 % cette année et l'inflation en fin d'année devrait se replier à 4 % environ. Le FMI a salué l'accession de la République du Congo au statut de pays conforme à l'Initiative pour la transparence des industries extractives, survenue en février.

L'équipe des services du FMI a recommandé au gouvernement de faire adopter rapidement par le Parlement la loi requise sur la transparence et la responsabilisation budgétaires.



La Corée du Nord affiche sans doute un excédent commercial depuis 2011

La Corée du Nord affiche probablement un excédent commercial depuis 2011 grâce aux échanges avec la Chine, après des décennies de déficit, ce qui rend le pays moins vulnérable aux pressions internationales pour abandonner son programme nucléaire. L'amélioration de la balance commerciale du pays, un des plus reclus au monde, provient "largement d'un

accroissement des échanges avec la Chine", indiquent Marcus Noland et Stephen Haggard, experts sur la Corée du Nord à l'institut Peterson à Washington.

Le pays a certainement dégagé un excédent en 2011 de 250 millions de dollars US et en 2012, ajoutent-ils dans un article posté sur le site de l'institut.

LE PRÉSIDENT CHINOIS, XI JINPING La Chine et les USA ont «énormément d'intérêts en commun»



La Chine et les Etats-Unis ont "énormément d'intérêts en commun", a déclaré hier le nouveau président chinois, Xi Jinping. "Dans la relation sino-américaine, nous avons énormément d'intérêts en commun, mais bien sûr inévitablement, nous avons des différends", a déclaré M. Xi Jinping en recevant le secrétaire

américain au Trésor Jacob Lew. Il a également indiqué qu'il était important pour les deux pays "d'aborder et de traiter cette relation d'un point de vue stratégique et d'une perspective de longue terme".

La visite du responsable américain intervient au moment où la tension est

récemment montée entre les deux pays. Le président américain Barack Obama avait promis des "conversations musclées" avec les responsables chinois sur les activités de piratage informatique dirigées contre des entreprises américaines, certaines soutenues par l'Etat chinois.

Forte hausse des investissements chinois à l'étranger en janvier-février

Les investissements chinois à l'étranger ont bondi de 147,3% sur un an durant les deux premiers mois de l'année, à 18,39 milliards de dollars, soit plus que les 17,48 mds de dollars d'investissements étrangers en Chine, a rapporté hier le ministère du Commerce.

En février, les investissements directs étrangers (IDE) en Chine ont progressé de 6,32% et enregistré leur première augmentation mensuelle, après huit mois consécutifs de baisse.

Les investissements en provenance des pays de l'Union européenne (UE) ont notamment connu une progression "assez rapide" avec 34%

de hausse au cours des deux premiers mois de l'année, à 1,2 milliard de dollars, a encore indiqué le ministère chinois dans un communiqué.

Les investissements directs étrangers de la Chine dans les secteurs non financiers avaient augmenté de 28,6% à 77,22 milliards l'an dernier, contre une baisse de 3,7% à 111,72 mds de USD pour les IDE vers la Chine. Les investissements chinois à l'étranger en ce début d'année ont notamment été tirés par ceux réalisés en Australie (+281,8%), à Hong Kong (+156%), aux Etats-Unis (+145,7%), mais aussi dans l'Union européenne (+81,9%), a précisé le ministère.

INDE La Banque centrale de l'Inde réduit son principal taux d'intérêt



La Banque centrale indienne a abaissé hier son principal taux d'intérêt de 25 points de base, sa deuxième réduction cette année, dans l'objectif de relancer une économie qui tourne au ralenti. Après une réunion de

politique monétaire à Bombay, la Reserve Bank of India (RBI), a annoncé que son taux "Repo", le taux auquel la RBI prête aux banques commerciales, était abaissé à 7,50% contre 7,75% précédemment. La plupart des

économistes avaient anticipé cette réduction.

Le taux des réserves obligatoires, réserves financières que les banques et autres établissements financiers doivent déposer auprès de la Banque centrale, a été laissé inchangé, à 4%.

La décision de la RBI était largement attendue par les économistes et le milieu des affaires, qui réclamaient des coûts d'emprunt moins élevés.

Le gouvernement et les hommes d'affaires indiens exhortent depuis des mois la Banque centrale à plus de souplesse dans sa lutte contre l'inflation dans un contexte où la croissance s'essouffle de façon inquiétante.

Selon les prévisions du gouvernement, l'Inde devrait enregistrer une croissance de l'ordre de 5% pour l'exercice 2012-13, soit sa plus faible performance en dix ans.

CHYPRE L'agence de notation Fitch menace d'abaisser les notes de trois grandes banques chypriotes



L'agence de notation Fitch Ratings a menacé hier d'abaisser les notes de trois banques chypriotes, en raison des risques liés au projet de taxer les dépôts bancaires dans le pays.

L'agence a placé sous surveillance négative les notes de Bank of Cyprus, Cyprus Popular Bank et Hellenic Bank, toutes trois actuellement à "B", c'est-à-dire en catégorie spéculative.

Une mise sous surveillance négative signifie que Fitch peut abaisser ces notes dans un délai relativement court. Cette décision de l'agence de notation est issue "des discussions pour imposer des pertes aux déposants dans les banques", souligne le communiqué.

La taxe sur les dépôts fait partie du plan de sauvetage de l'île décidé sa-

medi matin à l'aube, en échange d'une aide de 10 milliards d'euros. Fitch relève toutefois que les dernières informations disponibles plaident pour un assouplissement de cette taxe, afin de protéger les plus petits épargnants.

La zone euro a en effet demandé lundi dans la soirée à Nicosie de ne plus taxer les déposants en dessous de 100 000 euros. Le Parlement chypriote doit quant à lui voter en fin d'après-midi sur le plan de sauvetage européen, alors que les banques ne rouvriront pas avant jeudi dans le pays pour éviter une ruée aux guichets à cause de la taxe sur les dépôts, très populaire.

Fitch ajoute qu'elle lèvera la mise sous surveillance ou au contraire la confirmera après le vote du Parlement.

ALGER

Cousins et voisins !

A.Ferrag

En ce mois de mars 2013, le tribunal criminel d'Alger a prononcé son verdict : Yacine est condamné à cinq ans de prison pour tentative d'homicide volontaire.

Les faits se sont déroulés en mars 2011, à El Harrach, est secoué par un drame qui met en scène trois personnes membres d'une même famille.

Trois jeunes cousins jadis très liés, Yacine, Ali et Lyes sont cousins, mais aussi voisins depuis leur plus tendre enfance, les deux victimes, en l'occurrence Ali et Lyes qui sont frères semblaient vivre, depuis quelque temps, un léger conflit avec le coupable, selon l'acte d'accusation, les choses se sont passées ainsi : l'une des victimes ironique, cracha au visage du jeune Yacine.

Ce dernier, aveuglé par la colère et la rancune, s'arma d'un couteau et alla retrouver ses deux cousins, quelques dizaines de minutes plus tard au sein même du quartier, et leur assena de violents coups de couteau.

Ali est blessé à l'œil et au dos, tandis



que son frère a reçu lui, trois coups à l'abdomen et au cou.

Ils s'en sortent fort heureusement d'un arrêt de travail de dix huit et quarante cinq jours délivré par le médecin légiste.

Lors de l'audience l'accusé, se lève :

-Monsieur le président, je ne me souviens plus des circonstances qui m'ont poussé à agir ainsi.

-Vous vous en êtes pris vos deux cousins et vous osez dire que vous ne vous rappelez plus les raisons qui vous

ont poussé à agir de la sorte ?

-Effectivement je ne m'en souviens plus ! puis l'accusé, se plonge dans un mutisme obstiné, pour leur part lorsqu'elles sont appelées à la barre les victimes sont déconcertées : « franchement nous sommes encore troublées, nous ne comprenons pas pourquoi il s'en est pris à nous, ses cousins, avec une telle violence ». Leur avocat abonde dans le même sens : « Il ya eu prémeditation et l'accusé devra étre lourdement puni ! »

Dans un long réquisitoire, le procureur général, met en exergue la gravité des faits et requiert une peine de dix ans de prison ferme.

L'avocat de la défense entre en scène avec une longue plaidoirie : « l'accusé a longtemps supporté les moqueries de ses cousins qui ne rataient aucune occasion de l'humilier en public, je demande donc la requalification des faits en coupe et blessures volontaires.

Mon client mérite de larges circonstances atténuantes ! »

Au terme des délibérations, l'accusé écope de cinq ans de prison ferme tentative d'homicide volontaire.

TÉBESSA

2 sœurs séquestrées et violées par leur beau-père libérées par la police

Deux sœurs âgées de 16 et de 18 ans, violées et séquestrées par leur beau-père, durant ces dernières 24 h à Tébessa, ont été libérées mardi par les services de police, a-t-on appris auprès de la sûreté de wilaya. Les conclusions du service de médecine légale ont confirmé l'acte incestueux commis par leur beau-père, âgé de 39 ans, a-t-on fait savoir de même source, ajoutant que le mis en cause sera présenté devant la justice dès l'achèvement de l'enquête qui suit son cours.

COUPE DE FILET DE LA PJ DE LA SURÊTÉ DE WILAYA

Une bande de 13 malfaiteurs spécialisée dans le vol à main armée neutralisée à Boumerdes

Une bande de malfaiteurs, composée de 13 individus âgés de 27 à 49 ans, ayant commis des vols à main armée à travers de nombreuses villes du pays, a été neutralisée récemment par la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Boumerdes.

Tous les éléments de cette bande, originaires dans leur majorité des wilayas d'Alger, Boumerdes et Tizi-Ouzou, ont été arrêtés par la police, qui a récupéré également toutes les armes blanches et à feu, qu'ils utilisaient durant leurs forfaits, en plus de 6 véhicules, a indiqué mardi à l'APS le chargé de la communication à la sûreté de wilaya. «Les bijouteries, les véhicules légers et les camions de transport de marchandises constituaient la cible préférée de cette bande dont les éléments opéraient, notamment, en installant de faux barrages à travers les axes routiers de wilayas du centre du pays», a expliqué la même source. Cette bande, dont le butin s'élève à 20 millions de dinars, et 3 kg

d'or, commettait également des kidnappings avec demande de rançons, a-t-on précisé.

Selon le chargé de la communication à la sûreté de wilaya, les éléments de cette bande possédaient tout un arsenal d'armes à feu et blanches, ainsi que de talkie-walkies, caméras de surveillance, tenues militaires qu'ils utilisaient dans leurs opérations durant lesquelles ils n'hésitaient pas à ouvrir le feu, en cas de résistance de la part de leurs victimes. Suite à leur présentation devant le procureur de la République près le tribunal de Boumerdes, huit (8) parmi les mis en cause ont été mis en détention préventive, tandis que 5 autres ont été placés sous contrôle judiciaire. Les prévenus ont été inculpés sous les chefs d'accusation de « possession d'armes à feu de première catégorie », « association de malfaiteurs », « homicide volontaire avec prémeditation et guet-apens », « vol à main armée, possession de drogues et usurpation d'identité ».

TISSEMSILT

Découverte d'ossements d'un mystérieux animal

Le squelette d'un animal fossilisé, découvert en 2011 par un habitant de la région de Beni Chaïb (Tissemsilt), ont été récupérés et remis aux services concernés pour son identification et sa datation, a-t-on appris auprès des services de la Gendarmerie nationale.

Les ossements de cet animal, long de 45 centimètres et pesant 800 grammes, détenus chez cet habitant de Beni Chaïb depuis décembre 2011, ont été récupérés et seront remis aux services concernés pour son identification et sa datation, a ajouté la même source sans préciser les circonstances de leur découverte. De son côté, le directeur de la culture, M. Mohamed Dahal, a précisé

que le ministère de la Culture dépêchera sur place une équipe de spécialistes pour prélever des échantillons de ces ossements afin d'identifier l'espèce à laquelle appartiennent ces ossements et déterminer son âge. Contacté par l'APS, un professeur d'histoire à l'université de Tizi-Ouzou, M. Lebib Hadj, a souligné que la région de Tissemsilt ne présente aucune trace d'existence d'animaux préhistoriques disparus, ajoutant que cette découverte serait la première du genre à Tissemsilt si les examens des ossements montrent que le mystérieux animal remonterait à la préhistoire.

APS

ALGER

10^e édition du Salon international des technologies de l'information

Ferrah Menad



La 10^e édition du Salon Med-IT aura lieu du 23 au 25 septembre 2013, au Palais de la Culture Moufdi Zakaria d'Alger, sous le haut patronage du ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, M. Moussa Benhamadi. Med-IT est un Salon professionnel sur les technologies de l'information réservé aux décideurs IT. L'événement, qui se tient au Palais de la Culture, accueille chaque année plus de 5 000 visiteurs professionnels et 150 exposants, dont les principaux acteurs algériens du secteur des technologies de l'information ainsi que 30% d'entreprises étrangères parmi lesquelles les grandes multinationales. Au-delà des outils et des solutions présentés, Med-IT s'affirme aussi comme une plate-forme de réflexion sur l'actualité et l'évolution des TIC. Plus de 50 conférences et ateliers seront organisés sur trois jours. Au programme de l'édition 2013, des thèmes d'actualité comme : Cloud Computing, Big Data, Décisionnel, Sécurité des SI et des Réseaux, ERP, Travail collaboratif, Mobilité, BYOD (Bring Your Own Device). Les nouveautés de la 10^e édition : Le Salon Med-IT fête sa 10^e édition et en profite à cette occasion pour soutenir la Solidarité numérique. La 1^{re} soirée du Salon permettra, en effet, aux associations œuvrant contre la fracture numérique en Algérie, de se faire connaître auprès des professionnels du secteur IT et ainsi réaliser une collecte de dons. Les Trophées du Salon Med-IT 2013 porteront sur l'Innovation IT, un concours national pour récompenser l'innovation IT algérienne. L'objectif est d'encourager l'investissement des entreprises et des administrations dans l'utilisation des technologies de l'information et de valoriser les organismes les plus innovants. Autre nouveauté, le Salon lance le 1^{er} baromètre DSI en Algérie. Ce baromètre a pour objectif de faire un état des lieux de l'intégration des TIC dans l'entreprise, de mieux cerner les besoins actuels des DSI, leurs priorités pour les trois ans à venir, ainsi que mesurer l'adéquation entre leurs besoins et les solutions proposées sur le marché. Les résultats de cette étude permettront de fournir des indicateurs concrets sur l'ensemble des professionnels du secteur.



LAGHOUAT

Des jeunes empêchent une réunion devant regrouper députés, notables et élus locaux

Un groupe de jeunes s'est rassemblé lundi devant la maison de la culture Takhi Abdallah Benkriou à Laghouat pour s'opposer à la tenue d'une réunion qui devait regrouper une délégation de députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) en visite dans cette ville et des notables et élus de cette wilaya, a constaté un journaliste de l'APS.

Certains contestataires ont fait irruption dans la salle devant abriter la réunion pour demander aux notables et élus locaux d'annuler la rencontre. Plusieurs autres jeunes massés devant la maison de la Culture scandaien des slogans hostiles à la venue des députés et à la tenue de cette réunion. «Pas de dialogue, pas de discussion, nous voulons Sellal (Ndrl: le Premier ministre)», criaient ces jeunes, ce qui a poussé la délégation parlementaire à se retirer après avoir tenté vainement de dialoguer avec eux.

Les jeunes contestataires ont également appelé au «retour de confiance» des élus locaux à tous les niveaux, des associations locales et



des notables. L'initiative des députés de l'APN «n'avait aucune connotation politique et visait à entamer une discussion avec les jeunes de cette région sur leurs préoccupations qui seront ensuite transmises sous forme de rapport au président de l'APN et au Premier ministre», a déclaré le député de la wilaya de Ouargla et coordinateur de la délégation parlementaire, M. Abazi Mohamed Kamel.

Le député a souligné l'importance des mesures prises récemment par M. Sellal afin de promouvoir l'emploi

dans les wilayas du Sud. «Ces discussions qu'il faut valoriser et suivre, attestent de la volonté des pouvoirs publics d'écouter et de prendre en charge les doléances des jeunes de manière concrète», a-t-il dit. La délégation parlementaire devait tenir lundi soir une réunion à Hassi-R'mel avec les gestionnaires des entreprises économiques implantées dans la zone industrielle. La délégation comprend 14 députés issus des wilayas du Sud qui animeront des rencontres directes avec les notables et les élus locaux des wilayas qu'ils représentent.

ORAN

Plus de 1,5 milliard DA pour la réfection de 600 vieilles bâties

L'Etat a consacré une enveloppe financière de l'ordre de 1,5 milliard DA pour réfectionner près de 600 vieilles bâties dans la wilaya d'Oran, a annoncé lundi le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Invité au «Forum des citoyens» du groupe de presse «Ouest Tribune», M. Kazi Tani Abdelhak a souligné que cette opération entre dans le cadre du plan d'aménagement et de modernisation d'Oran pour la hisser au rang des métropoles méditerranéennes et relooker le vieux bâti.

L'opération ne concerne pas seulement Oran mais d'autres communes de la

wilaya telles qu'Arzew et Beïthioua qui comptent plus de 120 bâties à restaurer et réaménager. Le même élus a mis l'accent sur la nécessité de former une main-d'œuvre algérienne compétente dans ce genre de réfection. Il a été annoncé lors de cette rencontre Co-animee par le président d'APC d'Oran, M. Noureddine Boukhatem, la signature prochaine d'un protocole de jumelage entre les communes d'Oran et de Strasbourg (France) pour la formation d'une main d'œuvre qualifiée en bâtiment.

Au sujet de l'habitat, M. Kazi Tani a indiqué que ce problème sera résolu en

ce début d'année 2013 à la faveur du programme de réalisation de 114 000 logements de différents programmes, appelant les oranais à plus de patience.

L'intervenant a ensuite abordé le problème du commerce informel dont souffre la wilaya, affirmant qu'il sera résolu par la création de pas moins de 20 marchés en vue de résorber ce phénomène.

Le programme d'un complexe sportif dans chaque daira, d'une piscine dans chaque commune sera accéléré, selon le P/APW qui a mis l'accent aussi sur l'octroi de subventions par l'APW aux associations sportives qui ont prouvé leur ef-

ficacité sur le terrain. Répondant à une question au sujet du problème qui a accompagné la constitution des neuf comités de l'APW, M. Kazi Tani a estimé que l'intervention du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales quant au rejet des 14 comités composant l'assemblée et le retour au système de neuf comités est réglementaire et du ressort de ses prérogatives.

Il a été décidé du report de la constitution des comités jusqu'après la session ordinaire de l'APW prévue la première semaine d'avril prochain, a-t-on appris.

CLASSEMENT DES UNIVERSITÉS

Les établissements du Maghreb «injustement défavorisés»

Les modèles de classement des universités, tels qu'ils existent aujourd'hui, sont «injustement défavorables» aux établissements maghrébins, a déclaré lundi à Oran la directrice du Bureau Maghreb de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF). «Ces modèles ne sont pas tout à fait adaptés aux réalités mondiales», a estimé Mme Cristina Robalo-Cordeiro dans une déclaration à l'APS, en marge de sa participation à la rencontre des directeurs des Ecoles nationales supérieures algérienne, marocaine et tunisienne.

La responsable de l'AUF-Maghreb a fait savoir que son organisme s'attelait actuellement à l'élaboration d'un nouveau modèle de classement plus universel, «qui tienne justement compte du contexte des universités».

«Le modèle en préparation prend en considération le contexte d'évolution des universités à la fois dans les champs local, régional et national», a-t-elle précisé, expliquant que ces paramètres sont occultés par les systèmes de classement en vigueur. La qualité de la formation dispensée dans les établissements maghrébins est «très bonne», a souligné Mme Robalo-Cordeiro qui escompte, à travers son initiative, «un classement plus réaliste basé sur la mise en contexte des réflexions». La directrice de l'AUF-Maghreb s'est, par ailleurs, montrée «très impressionnée par la dynamique des universités algériennes», rappelant, à ce propos, qu'elle a récemment participé à Skikda à une rencontre sur les montages des cellules d'assurance qualité dans les universités. «L'Algérie, à travers tous ses programmes d'autoévaluation, va dans le bon sens et affiche beaucoup d'ambitions au niveau de la qualité, de la gestion et de la gouvernance universitaire», a-t-elle observé, ajoutant que la vocation de son organisme consiste justement à «aider les universités qui cherchent à améliorer leur mode de gouvernance».

Mme Robalo-Cordeiro s'est, en outre, félicitée de la Déclaration d'intention ayant sanctionné la rencontre des directeurs des Ecoles nationales supérieures maghrébines, tenue à l'Ecole nationale polytechnique d'Oran (Enpo). «En suggérant leur mise en réseau, les grandes écoles du Maghreb réaffirment leur engagement à œuvrer ensemble pour des projets en commun, pour la mobilité des étudiants, pour la création de masters en coopération, pour la mise en pied d'écoles doctorales, de collèges doctoraux et d'écoles d'état dans les différents domaines couverts», a-t-elle indiqué.

CHLEF

Journée d'information sur le remplacement des chalets par des constructions en dur

Une Journée d'information, organisée lundi à Chlef, a été consacrée à l'explication des procédures administratives destinées à permettre aux occupants des chalets de régulariser leur situation et de bénéficier de l'aide de l'Etat pour remplacer leurs habitations en dur.

S'inscrivant dans le cadre de l'application de l'instruction interministérielle du 14 novembre 2012, relative à l'octroi de l'aide de l'Etat pour le remplacement des chalets érigés suite au séisme de 1980, cette rencontre a pour objectif, selon les organisateurs, d'éclairer davantage les occupants de ces chalets sur la démarche à suivre pour la régularisation de la situation administrative de leur habitation dans le cas des occupants non initiaux et des conditions d'éligibilité requises pour bénéficier de l'aide de l'Etat, relevée à titre exceptionnel, a rappelé le wali, à

1,28 million de dinars pour la wilaya de Chlef.

Ce relèvement a été rendu nécessaire, a observé le wali, du fait que Chlef est située dans une zone sismique qui exige, en conséquence, des techniques de construction parasismique et un suivi par des bureaux d'étude et de l'organisme de Contrôle technique de la construction (CTC) dans le but évident d'assurer la sécurité des habitants au cas d'une nouvelle catastrophe sismique.

L'aide en question est octroyée par étape et suivant l'avancement des travaux, ont expliqué les responsables du secteur de l'habitat, de la construction et celui de la CNEP, qui estiment le nombre de chalets au niveau de la wilaya à 18 216.

Selon un bilan de la Direction du logement et des équipements publics (Dlep), présenté lors de cette ren-



contre, pas moins de 2 036 décisions ont été établies sur les 2 247 dossiers déposés. En 2008, plusieurs décisions avaient été prises par le gouvernement au profit des occupants des logements en préfabriqué dans la wilaya de Chlef. Parmi celles-ci figure notamment l'application du prix de cession des biens de l'Etat en vigueur dans les années 1980 et le maintien, sur place, des occupants au lieu de leur déplacement dans les logements sociaux.

APS

Allergiques

Profitez de la belle saison

Bientôt le printemps ! Au sortir de l'hiver, cette saison est curieusement appréhendée par les allergiques ! Dermatite atopique, asthme, rhinite et encore conjonctivite, les maladies allergiques revêtent différentes formes. Et elles sont connues de longue date, puisque les premières descriptions datent d'Hippocrate au V^e siècle avant J.-C. Le point sur un phénomène qui gâche la vie et les stratégies pour en venir à bout.

Un mauvais tour du système immunitaire. Le rôle de celui-ci est d'assurer notre défense contre des corps étrangers : des bactéries, des virus, des parasites. Dès qu'un de ces intrus pénètre dans notre organisme, le système immunitaire stimule la production de molécules spécialisées, les lymphocytes T (Th1, Th2...). Elles vont aussitôt reconnaître l'agent pathogène et le détruire.

Chez l'allergique, la chasse à l'intrus ne se déroule pas comme prévu. Pour de nombreuses raisons liées notamment à des prédispositions génétiques, le système immunitaire se dérègle. Résultat, des substances – en théorie – inoffensives comme le pollen, la poussière, un acarien ou tout autre allergène vont ainsi devenir sa cible. Il alerte ses lymphocytes pour les détruire, déclenchant ainsi des phénomènes en cascade. C'est l'allergie. Autrement dit, le système immunitaire se défend, alors qu'il n'est pas attaqué...

Ces phénomènes, quels sont-ils ? L'allergie se déroule en fait en deux temps. Le premier est symbolisé par la rencontre entre l'allergène et le système immunitaire. C'est la phase de sensibilisation. De l'extérieur, rien n'est visible. L'organisme va mobiliser des anticorps spécifiques, les immunoglobulines (IgE), et en produire en masse. Ces IgE vont alors se fixer à la surface de certaines cellules – nasales par exemple – qui deviennent ainsi sensibilisées à l'allergène. Et lorsque celui-ci se manifeste à nouveau – c'est le deuxième temps – la rencontre est explosive.

La crise aller-

gique éclate sous l'impulsion de substances pro-inflammatoires libérées par les cellules : l'histamine.

Des symptômes très variés. L'allergie peut se manifester de nombreuses façons. La rhinite allergique par exemple, est caractérisée par un nez bouché ou au contraire qui coule «comme une fontaine» et des éternuements à répétition.

Des paupières gonflées, accompagné de yeux rouges et de picotements doivent aussi alerter. Ils sont peut-être le signe d'une conjonctivite allergique. Par ailleurs, des difficultés à respirer, un essoufflement, une respiration sifflante voire une sensation d'oppression dans la poitrine doivent motiver une consultation. Au même titre qu'une éruption cutanée faisant penser à une urticaire ou l'apparition de plaques rouges sur le corps.

Plus graves, d'autres symptômes constituent une urgence médicale. Des paupières, des lèvres et des mains gonflées accompagnées d'une sensation d'oppression dans la gorge sont caractéristiques d'un œdème de Quincke. Il s'agit d'une urgence médicale. En sa présence, un réflexe : le 16.

Une prise en charge au coup par coup...

«La prise en charge des maladies al-

lergiques est globale. Néanmoins, elle débute par l'évitement des allergènes mis en évidence par les tests d'allergie. Elle est associée au traitement pharmacologique en fonction des organes atteints (principalement l'utilisation d'antihistaminiques), aux mesures éducatives pour éviter les récidives et les crises d'allergie.» Comme le fait par exemple d'éviter d'ouvrir les fenêtres à une heure où le pollen est à son maximum, dans l'air. C'est-à-dire tôt le matin ou tard le soir. Quant à la désensibilisation (ou immunothérapie spécifique), elles restent encore marginales.

Fin 2011.
L e

Pr Pascal Demoly (CHU de Montpellier), rappelait que seules 100 000 cures étaient mises en œuvre chaque année en France. Or, «par rapport au nombre d'allergiques, il devrait y en avoir 20 fois plus».





Ne plus avoir honte de son allergie

Le 19 mars de chaque se tiendra la 7^e Journée française de l'Allergie. Une date qui est le point de départ de plusieurs mois dédiés à cette maladie chronique. Le slogan de cette année «Allergie, j'agis !» engage les ados – le premier public touché – à ne pas subir leur maladie, mais au contraire à la prendre en main.

«L'adolescence est l'âge des premières expériences : on sort manger avec les copains...», explique Christine Rolland, directrice de l'association Asthme et Allergies. «C'est aussi l'âge des tentations à risques comme le tabac, le cannabis, l'alcool... L'âge du rejet de l'autorité.

Les adolescents allergiques peuvent se mettre en danger en négligeant leur maladie. Ainsi 7 adolescents sur 10 ne suivent pas les recommandations de leur médecin.

Un sujet encore tabou

Près d'un adolescent sur deux souffrant d'allergies alimentaires ne dialogue pas avec son entourage (famille et amis) au sujet de sa maladie. Ils sont, en revanche, 68% à admettre qu'éduquer les proches rendrait leur allergie plus facile à vivre. «Mais dialoguer, c'est aussi lutter contre les nombreuses idées reçues : "c'est psychosomatique", "tout le monde est allergique"» continue Christine Rolland. «Cela ne doit pas être tabou, car 1 personne sur 3 née après 1980 est allergique et que 40% de la population européenne le sera en 2040 !»

Les parents ont, donc, un rôle de mise en confiance, de pédagogique à jouer afin que leur enfant soit de plus en plus responsable face à son traitement et puisse mener une vie sociale libérée.

Ne pas se limiter dans les activités !

De même, la pratique sportive doit être encouragée par les proches. «Le sport permet de mieux se connaître, de développer ses capacités physiques, d'apprendre à contrôler sa respiration, de diminuer son anxiété et d'améliorer la confiance en soi» insiste la directrice. «Le sport responsabilise l'allergique qui doit intégrer son traitement lors de son activité. Peu de sports sont à éviter par les jeunes souffrant d'allergies, à condition qu'ils aient leur traitement sur eux et qu'ils en parlent à leur professeur de sport».

De mars à juin 2013, de grands rendez-vous viendront marquer cette campagne 2013 :

- Le 19 mars sera lancé le site www.allergiejagis.org. Les jeunes et leurs proches y trouveront des informations relatives à l'allergie : les symptômes, les différents traitements,

les mesures d'évitement, les bons réflexes à adopter au quotidien...

ainsi que des témoignages vidéos de patients concernés par l'allergie (jeunes, sportifs, allergologues, psychologues...).

Le même jour, de 14h à 20h, sur www.allergiejagis.org, les internautes pourront poser toutes leurs questions à des allergologues, une psychologue de l'association Asthme et Allergies et une conseillère en environnement intérieur. Les questions pourront également être posées via Facebook (www.facebook.com/associationasthmeetallergies) et Twitter (@AsthmeAllergies).

- Enfin, du 28 au 30 juin, lors du Festival Solidays à Paris, les jeunes pourront venir échanger avec des allergologues sur le stand de l'Association Asthme & Allergies au sein du village santé.



19 MARS 1962: «La date qui avait mis un terme à un long hiver jamais vécu par les Algériens»

La journée du 19 mars 1962, date de la proclamation du cessez-le-feu en Algérie, avait mis une terme à un «long» hiver imposé aux Algériens par le colonialisme, a affirmé lundi à Alger l'ancien membre de l'Etat-major général de l'Armée de libération nationale (EMG-ALN), le commandant Azzedine (de son vrai nom Rabah Zerari).

«Le mois de mars est le mois qui avait ouvert les portes du printemps pour l'Algérie», a indiqué le commandant Azzedine, dans une conférence au forum du quotidien *Liberté*, à l'occasion de la fête nationale de la Victoire, estimant que le 19 mars 1962 avait mis un terme à un long hiver imposé par le colonialisme. «L'hiver le plus épique que les Algériens aient jamais vécu».

«La journée du 19 mars est une grande date qui mérite son appellation de fête de

la Victoire. Ce jour est gravé dans nos mémoires», a-t-il poursuivi.

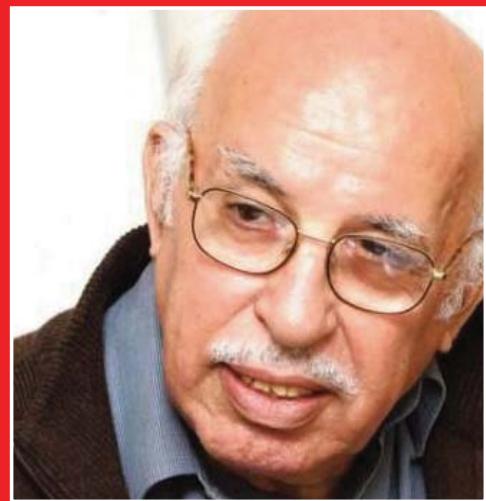
Le commandant Azzedine, combattant célèbre de l'ALN pour avoir dirigé pendant des années le commando de la Wilaya IV historique, a établi, à cette occasion, un long réquisitoire des crimes commis par la colonisation durant la période de la Guerre de libération nationale.

Il a souligné qu'en 1959, l'ancien Premier ministre français, Michel Rocard, alors

inspecteur des finances, avait remis un rapport au délégué général Delouvrier, dans lequel il avait fait état de la mort d'une moyenne de 500 enfants algériens par jour. «La France coloniale avait utilisé toutes les armes qui existaient à cette époque, excepté la bombe atomique, pour anéantir les Algériens et mettre fin à notre Révolution», a-t-il rappelé. Il a également rappelé les assassinats commis par l'Organisation de l'armée secrète (OAS), créée

par les ultras de la colonisation, malgré la proclamation du cessez-le-feu.

Selon le commandant Azzedine, l'action meurtrière de l'OAS a été mise en échec grâce à la décision des dirigeants de la Révolution de réorganiser la Zone autonome d'Alger (ZAA). «Il a fallu du temps pour nettoyer et mettre hors d'état de nuire les éléments de l'OAS. La décision d'en découdre avec l'OAS fut accueillie avec joie par tous les Algériens», a-t-il dit.



Notre confrère Amar Belkhodja honoré à Bordj Emir Abdelkader

Les autorités locales de Bordj Emir Abdelkader ont témoigné à notre ami et confrère une reconnaissance parce qu'il fut l'initiateur de la mise au jour des vestiges de la ville de Taza (actuellement Bordj Emir Abdelkader) place forte construite par l'Emir Abdelkader. C'est également ici que le grand résistant algérien a tenu, en 1839, un conseil de guerre qui a réuni tous les khalfas d'où il fut décidé une offensive générale sur la Mitidja.

Ce grand événement eut lieu le 3 juillet 1839. Depuis quelques années déjà, la ville de Taza commémore les assises tenues dans cette place forte par l'Emir Abdelkader pour la reprise de la guerre suite à la dénonciation unilatérale du Traité de la Tafna par le général Bugeaud qui regrettait et reniait certaines clauses de la convention.

C'est devenu donc une tradition pour la ville de Bordj Emir Abdelkader de commémorer un événement important dans l'histoire de la résistance conduite par le vaillant Emir Abdelkader contre les envahisseurs français. Une mention spéciale pour la municipalité et les autorités de la wilaya qui ont contribué notamment à la restauration de la place forte de l'Emir Abdelkader. Les fouilles dirigées avec patience et compétence par le docteur Azzedine Bouyahiaoui ont permis la découverte d'objets relevant de plusieurs époques de notre histoire. La griffe de notre confrère Belkhodja y est pour beaucoup.

Grand admirateur de l'Emir Abdelkader, notre confrère est co-fondateur de la Fondation qui porte le nom de l'illustre personnage, fondateur de l'Etat national moderne.

Depuis une vingtaine d'années, notre confrère milite sans relâche pour que la figure de l'Emir Abdelkader soit présente dans la mémoire collective mais aussi et surtout dans la conscience nationale en ce sens que l'Emir Abdelkader incarne plusieurs symboles à la fois : bâtisseur de l'Etat algérien, précurseur de la guérilla et du droit humain, homme politique, diplomate, législateur, soufi, métaphysicien, artisan de l'unité nationale, philosophe, guerrier intrépide et brave, distingué par

La commémoration de la journée du 19 mars fut aussi une occasion pour la commune de Bordj Emir Abdelkader (wilaya de Tissemsilt) d'honorer notre confrère Amar Belkhodja pour l'ensemble de ses travaux (une bonne vingtaine de publications).

une érudition comme il incarna de rares valeurs morales, spirituelles et intellectuelles. Ce par quoi il força l'admiration chez ses propres compatriotes mais aussi chez ses adversaires.

Amar Belkhodja évoqua toutes ces vertus au cours de cette rencontre comme il fit une synthèse sur les négociations qui ont abouti aux accords d'Evian entre les délégations algérienne et française. Les négociations - secrètes ou officielles - avaient duré plusieurs mois et plusieurs fois rompus. Les négociateurs et émissaires algériens étaient intrinsèquement fidèles aux principes énoncés dans la plate-forme issue du congrès de la Soummam (août 1956). En effet, dans le chapitre consacré aux négociations avec

la France coloniale, il est précisé avec clarté que «La preuve est faite que le gouvernement français, convaincu de l'impossibilité d'une solution militaire, est obligé de négocier une solution politique. Voilà pourquoi le FLN, inversement, doit se pénétrer de ce principe : la négociation suit la lutte à outrance contre un ennemi impitoyable, elle ne la précise jamais».

Le conférencier précisa également que les négociateurs algériens n'ont à aucun moment cédé sur le principe de l'intégrité territoriale. En effet, jusqu'en 1962, les Français tentaient à garder le Sahara sous leur souveraineté en sus des tentatives de la partition du pays, à savoir la limitation de certaines zones dans le Nord qu'on devait réservé exclusivement à la population européenne.

Belkhodja insista sur la bonne foi des Algériens qui étaient prédisposés à la discussion, bonne foi annoncée déjà dans la proclamation du 1^{er} Novembre 1954 qui souligne dans un alinéa : «En dernier lieu, afin d'éviter les fausses interprétations et les faux-fuyants, pour prouver notre désir réel de paix, limiter les pertes en vies humaines et effusions de sang, nous avançons une plate-forme honorable de discussions aux autorités françaises ; si ces dernières sont animées de bonne foi et reconnaissent une fois pour toutes aux peuples qu'elles subjuguent, le droit de disposer d'eux-mêmes».

R. N.



ETATS-UNIS - MALI

Seul un gouvernement élu pourra faire sortir le Mali de sa crise

Les Etats-Unis ont réitéré que seul un gouvernement malien élu pourra faire sortir le Mali de sa crise multidimensionnelle, en insistant pour que les élections se tiennent en juillet prochain.



«En ce qui concerne les élections, nous continuons d'insister pour que des élections libres et équitables soient organisées au Mali en juillet 2013 ou dès que cela sera techniquement possible», a déclaré l'ambassadrice des Etats-Unis au Mali, Mme Mary Beth Leonard, lors d'une téléconférence. Selon elle, «seul un gouvernement élu pourra faire sortir le Mali de sa crise multidimensionnelle.»

A ce propos, la diplomate américaine a fait valoir que «c'est ce gouvernement élu qui sera le plus à même de trouver des solutions sur le long terme pour sortir le pays de la crise».

Il est également crucial, a-t-elle ajouté, d'«assurer clairement le com-

mandement et le contrôle des forces militaires ainsi que le retour incontestable du contrôle civil sur les affaires militaires».

Par ailleurs, elle a estimé que l'intervention militaire internationale «a permis de restaurer l'intégrité du territoire du Mali, ce qui a empêché les groupes terroristes et extrémistes d'opérer librement dans le nord du pays».

En outre, Mme Leonard a expliqué qu'en vertu des lois américaines, les Etats-Unis ne peuvent pas aider militairement le gouvernement ou les militaires maliens tant qu'un gouvernement légitime n'aura pas été élu, ajoutant, cependant, que les Etats-

Unis «continuent de soutenir le Mali alors que ce pays fait face à de nombreux défis interconnectés».

Dans ce sens, elle a indiqué que son pays a déjà octroyé 6,6 millions de dollars afin d'organiser les prochaines élections au Mali dans le but de former un gouvernement légitime.

La majeure partie de cette aide financière doit permettre d'établir un programme électoral dont les points-clés seraient l'information des électeurs, l'assistance technique et une formation sur la gestion des organes électoraux, la réconciliation nationale, et l'importance de cibler l'aide nécessaire à la mise en place d'une élection, a-t-elle expliqué.

Le président américain Barack Obama accueillera le 28 mars à la Maison-Blanche quatre présidents de l'Afrique subsaharienne en visite à Washington, a indiqué lundi le porte-parole de la présidence américaine.

Il s'agit des présidents respectivement du Sierra Leone, M. Ernest Bai Koroma, du Sénégal, M. Macky Sall, du Malawi, M. Joyce Banda, et du Cap-Vert, M. José Maria Peixoto Neves, a précisé la Maison-Blanche dans un communiqué.

«Les Etats-Unis ont de solides partenariats avec ces pays sur la base des valeurs démocratiques partagées et des intérêts communs», a-t-elle souligné. Le président Obama et ses

quatre homologues africains discuteront du renforcement des institutions démocratiques en Afrique sub-saharienne, et de la réalisation des progrès démocratiques de l'Afrique à même de générer les opportunités économiques et d'étendre les échanges commerciaux et l'investissement», a encore précisé la même source. Pour la Maison-Blanche, «la visite de ces quatre dirigeants (africains) souligne l'importance stratégique que place le président (Obama) pour l'établissement de partenariats et un engagement substantiel avec l'Afrique subsaharienne, ainsi que l'engagement des Etats-Unis à travailler avec les

Visite prochaine de 4 présidents africains à Washington

fortes et émergentes démocraties d'Afrique».

UE - SAHEL

Un diplomate français nommé au poste de représentant spécial de l'UE pour le Sahel



L'Union européenne a nommé, lundi, le diplomate français Michel Reveyrand-de Menthon au poste de représentant spécial de l'UE pour la région du Sahel, un poste créé pour mettre en œuvre la stratégie européenne dans cette région.

«J'ai le grand plaisir de nommer M. l'Ambassadeur Reveyrand-de Menthon au poste de représentant spécial de l'UE dans la région du Sahel. Il jouera un rôle clé dans la mise en œuvre de la politique globale de l'UE au Sahel, par la stratégie de l'UE pour la sécurité et le développement dans la région du Sahel et en liaison avec nos partenaires internationaux», a déclaré Catherine Ashton, Haute Représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité.

Il est d'une importance cruciale que le Mali et le Sahel dans son ensemble puissent retrouver la paix, la

sécurité et le développement», a ajouté Mme Ashton. M. Reveyrand-de Menthon qui prendra ses fonctions en avril prochain pour un mandat initial d'un an, dirigera l'action menée par l'UE pour contribuer aux efforts régionaux et internationaux en faveur d'une paix, d'une sécurité et d'un développement durables au Sahel.

Il coordonnera également l'approche globale de l'UE à l'égard de la crise qui sévit dans cette région, en se fondant sur la stratégie de l'UE pour la sécurité et le développement dans la région du Sahel.

Reveyrand-de Menthon a consacré l'essentiel de sa carrière professionnelle à la diplomatie et à la coopération au développement en Afrique et avec l'Afrique.

Il a récemment occupé le poste d'ambassadeur de France au Mali et au Tchad.

ZIMBABWE : La nouvelle Constitution adoptée

Le Zimbabwe s'est officiellement doté d'une nouvelle Constitution soumise à référendum samedi, a annoncé mardi le quotidien gouvernemental Herald, citant des résultats non officiels. Le texte, adopté massivement, permettra l'organisation d'élections générales cette année. Selon les chiffres publiés par le Herald, 3,36 millions d'électeurs, sur les 6 millions inscrits, ont voté «oui» à l'adoption de la loi fondamentale, contre 200 000 qui l'ont rejeté. La Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc), se basant sur les rapports de ses représentants, a estimé dimanche que le référendum avait été «paisible et crédible» et constitué une «étape importante» sur la voie de la démocratisation du pays. Les Etats-Unis, via leur ambassade à Harare ont, pour leur part, salué le déroulement du référendum, qui selon eux «a contribué à instaurer la confiance au sein du peuple zimbabwéen (...) et de la communauté internationale». Néanmoins, il est à noter que quatre des assistants de Morgan Tsvangirai, Premier ministre de cohabitation depuis 2009 et principal opposant politique de Président Robert Mugabe, ont été arrêtés dimanche, ainsi qu'un de leurs avocats. Et depuis, les incidents n'ont pas cessé de se multiplier ces dernières semaines, visant particulièrement les membres de l'opposition et des militants des droits civiques, selon la presse locale.

SOMALIE : L'ONU indignée par une attaque terroriste à Mogadiscio

Le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Somalie, Augustine Mahiga, a exprimé lundi sa consternation à l'annonce de l'attaque à la bombe qui aurait tué plusieurs personnes et blessé beaucoup d'autres ce matin dans la capitale Mogadiscio. Selon le Bureau politique des Nations unies pour la Somalie (Unpos), l'attaque à la voiture piégée a été perpétrée à proximité du palais présidentiel et du théâtre national, faisant au moins 8 morts, selon les premières informations disponibles. «Cette attaque est totalement inacceptable», a souligné M. Mahiga dans un communiqué de presse. «La Somalie a réalisé de grandes avancées vers la stabilité, et ces attentats terroristes ne serviront qu'à renforcer la détermination du peuple somalien à persévérer», a-t-il poursuivi. La Somalie, qui est récemment sortie de deux décennies de conflit, a réalisé d'importants acquis politiques, souligne l'ONU. Une étape historique a été franchie en août dernier lorsque la période de transition a pris fin avec l'élection du premier Parlement et l'entrée en fonctions du Président et du Premier ministre.

Le Kenya dirigera le groupe de travail de l'ONU sur le développement durable

Le Kenya a été désigné par l'Assemblée générale de l'ONU pour diriger le Groupe de travail intergouvernemental (Gt) à composition non-limitée chargé de formuler les objectifs du développement durable (ODD), a annoncé lundi le ministère kenyan des Affaires étrangères. Un communiqué publié à Nairobi indique que la désignation du Kenya a été saluée et appréciée par les pays en développement, qui sont confrontés aux défis socio-économiques et environnementaux, ce qui devrait conférer à ce pays d'Afrique de l'Est un rôle de direction crucial dans le processus. «Ce groupe à composition non-limitée est ouvert aux participations de chacun des 193 pays membres de l'ONU, mais il sera représenté par un système regroupant 30 états membres de l'ONU désignés dans les cinq régions pour assurer la direction de l'élaboration d'un rapport sur les objectifs du développement durable», a indiqué le ministère.

APS

TRAITÉ SUR LES ARMES: Plusieurs pays insistent sur l'urgence d'un accord

Plusieurs participants à la Conférence des Nations unies pour un traité sur le commerce des armes conventionnelles ont plaidé, lundi à New York, pour la conclusion d'un texte qui puisse créer des normes internationales élevées et changer le comportement des pays en matière de vente, de transfert ou d'acquisition d'armes.

Au cours du débat général de la première journée de cette conférence, qui se tient du 18 au 28 mars au siège de l'ONU avec la participation de près de 150 pays, des délégations ont plaidé pour une définition plus large de la notion de «transfert» des armes, afin de ne pas limiter celle-ci à l'activité commerciale mais d'y inclure les dons ou les prêts.

Dans ce sens, de nombreux pays africains et latino-américains ont aussi estimé que le champ d'application du traité devrait être le plus vaste possible et s'étendre aux armes légères et de petit calibre, aux munitions, ainsi qu'à leurs composants.

A ce propos, plusieurs pays africains ont cité l'exemple du Mali et la région du Sahel qui est devenue, ont-ils relevé, une «poudrière internationale» en raison du trafic illicite des armes.

Par ailleurs, certains pays, en particulier arabes, ont insisté sur la nécessité de veiller que le futur traité soit conforme à la Charte des Nations unies et respecte le droit légitime des Etats à s'armer pour se défendre ou défendre leur intégrité territoriale.

Ils ont aussi mis l'accent sur la nécessité de prévenir le transfert d'armes à des groupes non étatiques comme des organisations criminelles ou des terroristes.

En vertu du futur traité sur le commerce des armes, les pays devront adopter de règles strictes pour renforcer la réglementation du commerce de ces armes au niveau international, c'est-à-dire leur importation, leur exportation, leur transfert, le transbordement et le courrage.

L'application de ces règles devrait prévenir que des armes classiques ne soient utilisées à des fins illicites et n'alimentent des conflits, causant des pertes en vies humaines et des souffrances parmi les populations civiles.

Le futur traité, ont insisté plusieurs délégations, doit établir un équilibre entre les droits et obligations des pays exportateurs et ceux des pays importateurs d'armes. D'autres ont mis l'accent sur l'obligation de transparence par le biais de rapports sur les transferts mis à la disposition de tous.

En l'absence de normes internationales, le commerce illicite des armes légères en fait le principal instrument des conflits et des meurtres : un demi-million de civils innocents, en particulier des femmes et des enfants, en sont chaque année les premières victimes. Alors que les Etats-Unis s'opposent, entre autres, à ce que les munitions soient incluses dans le traité, les ONG de défense des droits de l'homme et les partisans d'un contrôle des armes espèrent que la délégation américaine acceptera un compromis sur cette question alors que le président Barack Obama subit les pressions du lobby américain des armes.

Le commerce des armes conventionnelles représente annuellement 70 milliards de dollars dans le monde.

Selon le dernier rapport de l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm (SIPRI) sur le commerce d'armes dans le monde, le volume des transferts d'armes classiques a connu une hausse de 17% entre la période 2003-2007 et la période 2008-2012.

Les cinq plus grands exportateurs d'armes classiques majeures sont les Etats-Unis, la Russie, l'Allemagne, la France et la Chine.

APS

CRISE SYRIENNE : Le Pentagone appelle Obama à «faire preuve de prudence»



Le chef d'état-major américain des interarmées, le général Martin Dempsey, a déclaré lundi qu'il conseillait le gouvernement de Barack Obama de «faire preuve de prudence» sur la crise en Syrie, en raison notamment de la composition des forces rebelles qui, selon lui, «devient de moins en moins claire».

Relevant «l'opacité croissante» qui entoure les éléments qui forment l'opposition syrienne, M. Dempsey a soutenu que la meilleure approche que devraient adopter les Etats-Unis était de continuer à essayer de dégager un consensus entre les pays partenaires dans le Moyen-Orient et au-delà pour résoudre la crise syrienne.

«Je pense que nous devrions user de tous les moyens (pour dénouer la crise syrienne), mais l'option d'une solution militaire doit être le moyen de dernier recours», a-t-il préconisé lors d'une intervention faite au Centre des études stratégiques internationale à Washington. En conséquence, a-t-il insisté, «mon conseil est d'agir avec prudence.»

Pour sa part, le secrétaire d'Etat américain, M. John Kerry, a déclaré à la presse que le gouvernement américain ne voyait pas d'inconvénients à l'initiative de la France et de la Grande-Bretagne pour livrer des armes aux rebelles syriens. Ces deux pays, rappelle-t-on, n'étaient pas parvenus vendredi dernier à

Bruxelles à convaincre leurs partenaires européens de lever l'embargo sur ces livraisons d'armes. En effet, la représentante de la politique étrangère de l'UE, Catherine Ashton, avait affirmé qu'une telle initiative pourrait compliquer la recherche d'une solution diplomatique au conflit entre les insurgés et le gouvernement du président Bachar al-Assad.

Jetant le chaud et le froid, le chef de la diplomatie américaine a fait valoir que les Etats-Unis voulaient toujours laisser la porte ouverte à une solution politique, mais tout en avançant que le président Obama «croit qu'il faut changer la donne pour le président Assad».

Dans ce sens, il a réitéré que le président américain «évalue et continuera d'évaluer toutes les options supplémentaires disponibles pour atteindre cet objectif».

Les Etats-Unis ont fourni une assistance humanitaire et une aide non-létale aux rebelles syriens, refusant jusqu'à présent de leur livrer des armes.

La seule solution c'est le dialogue

Le vice-président de la République de l'Afrique du Sud, M. Kgalema Motlanthe, a affirmé, lundi, que la seule solution à la crise qui frappe la Syrie depuis plus de deux ans «est le dialogue», a rapporté l'agence de presse syrienne, Sana.

Recevant la conseillère politique et médiatique de la présidence syrienne, Mme Bouteyna Chaabane, M. Motlanthe, cité par Sana, a affirmé que «la seule solution en Syrie réside dans le dialogue entre les Syriens pour tracer l'avenir de leur pays».

Pour M. Motlanthe, ce qui se passe en Syrie «est une répétition de ce qui s'était passé en Irak». «Les prétextes

donnés pour motiver la guerre contre la Syrie diffèrent de ceux donnés pour justifier celle contre l'Irak, mais le but est le même à savoir détruire le potentiel de l'Etat et le transformer en regroupements ethniques ou religieux», a-t-il estimé.

Pour sa part, Mme Chaabane, a salué les positions de l'Afrique du Sud soucieuse de rétablir la paix et la sécurité en Syrie, et souhaité que Pretoria «jouera lors de la réunion des pays des BRICS un rôle qui soutiendra la solution politique en Syrie et l'arrêt de la violence». Le groupe des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) tiendra le 26 mars en cours une réunion à Johannesburg en Afrique du Sud.

L'Otan «pas concernée» par la question sur la levée de l'embargo sur les armes

Le secrétaire général de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen, a déclaré lundi que l'Alliance atlantique n'était pas concernée par la question sur la levée de l'embargo européen sur les armes à la Syrie.

La question sur la levée de l'embargo sur les armes «ne concerne pas l'Otan» et «je n'ai pas l'intention de me mêler, de quelque façon que ce soit, aux discussions en cours au sein de l'Union européenne», a dit M. Rasmussen au cours d'une conférence de presse. Il a affirmé à plusieurs reprises que l'Otan n'avait «aucune intention» d'intervenir en Syrie,

comme elle l'avait fait en Libye en 2011. «La mission de l'Otan est claire : assurer la défense et la protection des alliés de l'Otan, en l'occurrence la population et le territoire turcs», a-t-il déclaré. «Et c'est pour cela que nous avons décidé de déployer des missiles Patriot en Turquie», l'un des 28 pays membres de l'alliance atlantique. «Je suis sûr que cette décision a contribué à entraîner la dé-escalade de la situation le long de la frontière turco-syrienne», selon lui. Les Etats-Unis, l'Allemagne et les Pays-Bas ont chacun envoyé deux batteries de Pa-

triot en Turquie et jusqu'à 350 hommes dans le cadre de cette mission prévue pour durer une année. La France et le Royaume Uni réclament la levée de l'embargo de l'UE afin d'être en mesure de livrer des armes à l'opposition syrienne, mais ils se heurtent à l'hostilité de nombreux pays européens qui craignent une «militarisation accrue» du conflit. Dans sa réaction, Damas avait qualifié la volonté affichée par Paris et Londres d'arrêter les rebelles en Syrie de «violation flagrante du droit international», selon l'agence de presse Sana.

Programme du mercredi 20 mars 2013



09h30 : Le soleil de la vérité (30) rediff - Feuilleton alg
10h00 : El aaleem bayna yedaik (03) - Documentaire
10h30 : Loulou (19) - Dessin animé
11h00 : expression livre «rediff» - Emission culturelle
12h00 : Journal en français+météo - Information
12h30 : Oua yabqa el hob (10) - Feuilleton doublé
13h45 : Assrar oua abhath (02) - Documentaire
14h30 : Chahrazed (01) - Feuilleton arabe
15h15 : Moughamarate e'dhebaba - L métrage dessin animé
16h15 : Sebaq el madjarate (11) - Dessin animé
16h40 : Il était mille fois n°11 - Série enfantine
17h05 : Rendez-vous de l'économie «rediff» - Economie
18h00 : Journal en tamazight - Information
18h30 : El mouawil (01) - Feuilleton alg
19h00 : Journal en français+météo - Information
19h30 : Algérie, génies des lieux «Guelma» - Reportage
20h00 : Journal en arabe - Information
20h45 : Hiya ou houwa - Comédie musicale
22h35 : Le temps des tortues - Reportage
23h25 : Festival Djemila - Gala
ooohoo : Journal en arabe - Information



12:00 Les douze coups de midi - Jeu
12:50 L'affiche du jour - Magazine sportif
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
13:50 Météo
13:55 Section de recherches - Série policière - Une femme comme les autres - Saison 3 (7/10)
14:55 Joséphine, ange gardien - Téléfilm sentimental
Profession menteur
16:35 Quatre mariages pour une lune de miel - Téléréalité
17:25 Bienvenue chez nous - Jeu - Chez Karine et Olivier, Pas-de-Calais - Saison 2
18:20 Une famille en or - Jeu
19:05 Money drop - Jeu
19:45 Nos chers voisins - Série humoristique
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Mon assiette santé - Magazine de services - Sucre de coco / Mely Dufey
20:39 Météo
20:40 Après le 20h, c'est canteloup - Divertissement-humour
21:35 Person of interest - Série de suspense - Protection de témoin - Saison 1 (7/23)
22:25 Person of interest - Série de suspense - Il faut sauver Carter - Saison 1 (9/23)
23:15 Breakout kings - Série d'action - La carotte - Saison 1 (8/13)



12:00 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:50 Météo 2
13:52 Consomag - Magazine du consommateur - Vocation d'une cure thermale
14:00 Toute une histoire - Magazine de société
15:15 Comment ça va bien ! - Magazine de services
16:15 Le jour où tout a basculé - Magazine judiciaire - Mon père est trop strict
16:40 Le jour où tout a basculé à l'audience - Magazine judiciaire - Usurpation d'identité entre deux frères
Inspiré d'affaires jugées pour...
17:09 Côté match - Football
17:10 Seriez-vous un bon expert ? - Jeu

17:54 CD'aujourd'hui - Variétés
17:55 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour
19:00 Mot de passe - Jeu
19:25 Météo 2
19:30 N'oubliez pas les paroles - Jeu
20:00 Journal
20:40 Tirage du loto - Loterie
20:44 Météo 2
22:20 La parenthèse inattendue - Magazine de découvertes



12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte - Magazine de découvertes
13:50 Si près de chez vous - Magazine de société - La vieille riche héritière - Saison 1
14:15 Si près de chez vous - Magazine de société - Loin des sentiers battus - Saison 1
14:45 Kéno - Loterie
14:55 Questions au gouvernement - Débat - Depuis l'Assemblée nationale.
16:10 Des chiffres et des lettres - Jeu
16:50 Harry - Jeu
17:20 Un livre, un jour - Magazine littéraire - «Her Majesty», de Reuel Golden et Christopher Warwick (Taschen)
17:30 Slam - Jeu
18:10 Questions pour un champion - Jeu - Spéciale langue française
19:00 19/20 : Journal régional
19:18 19/20 : Edition locale
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport - Multisports
20:10 Et si on changeait le monde - Magazine de services
20:15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste
22:00 La maladie du pouvoir - Politique
23:30 Météo
23:32 Parlons passion - Magazine de services
23:35 Soir 3



12:20 La nouvelle édition 1^{re} partie - Magazine d'actualité
12:45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité
14:00 La dame de fer - Drame
15:40 Les nouveaux explorateurs - Découvertes - Sébastien Perez-Pezzani en Inde
16:30 Radiostars - Comédie
18:10 Kaira shopping - Série humoristique
18:20 Les Simpson - Série d'animation - Diabresses chez Ned.com - Saison 16 (20/21)
18:45 Le JT
19:05 Le grand Journal - Talk show
20:05 Le petit journal - Divertissement
20:30 Le grand journal, la suite - Talk show
22:40 Spécial investigation - Magazine d'information - Sexe, business et politique : l'arme secrète



11:45 La petite maison dans la prairie - Série sentimentale - Un acte d'amour - Saison 7 (6/22)
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages - Série humoristique
13:40 Météo
13:42 Astuces de chef - Magazine culinaire
13:45 Un soupçon de magie - Téléfilm sentimental
15:40 Moi et ses ex - Téléfilm sentimental
17:35 Un diner presque parfait - Jeu - Vannes
18:45 100 % mag - Magazine d'information
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:05 Scènes de ménages - Série humoristique

La sélection



20:50

Person of Interest - Série de suspense

Durée : 0h45 - Acteurs : Jim Caviezel, Michael Emerson, Taraji Henson - Réalisateur : Dennis Smith
La négociatrice - Saison 1 (6/23)

Reese est séduit par une femme ravissante. Il comprend peu à peu que celle-ci cache bien son jeu. De son côté, Carter enquête sur un homicide.



20:45

Les mains de Roxana - Téléfilm de suspense



Durée : 1h35 - Acteurs : Sylvie Testud, Loup-Denis Elion, Micky Sébastien - Réalisateur : Philippe Setbon

Après un très grave accident, une jeune violoniste se fait greffer de nouvelles mains. Mais de mystérieux événements succèdent à l'opération.



20:45

DSK, l'homme qui voulait tout - Société



Durée : 1h15 - Réalisateur : Gérard Miller
Gérard Miller et Anaïs Feuillet ont consulté les archives des cinquante dernières années et interrogé les proches de Dominique Strauss-Kahn, pour comprendre son parcours.



20:55

Morning Glory - Comédie



Durée : 1h45 - Acteurs : Rachel McAdams, Harrison Ford, Diane Keaton - Réalisateur : Roger Michell

Pour se faire un nom dans le métier, une jeune productrice de télévision accepte de reprendre une émission matinale dont l'audience est au plus bas.



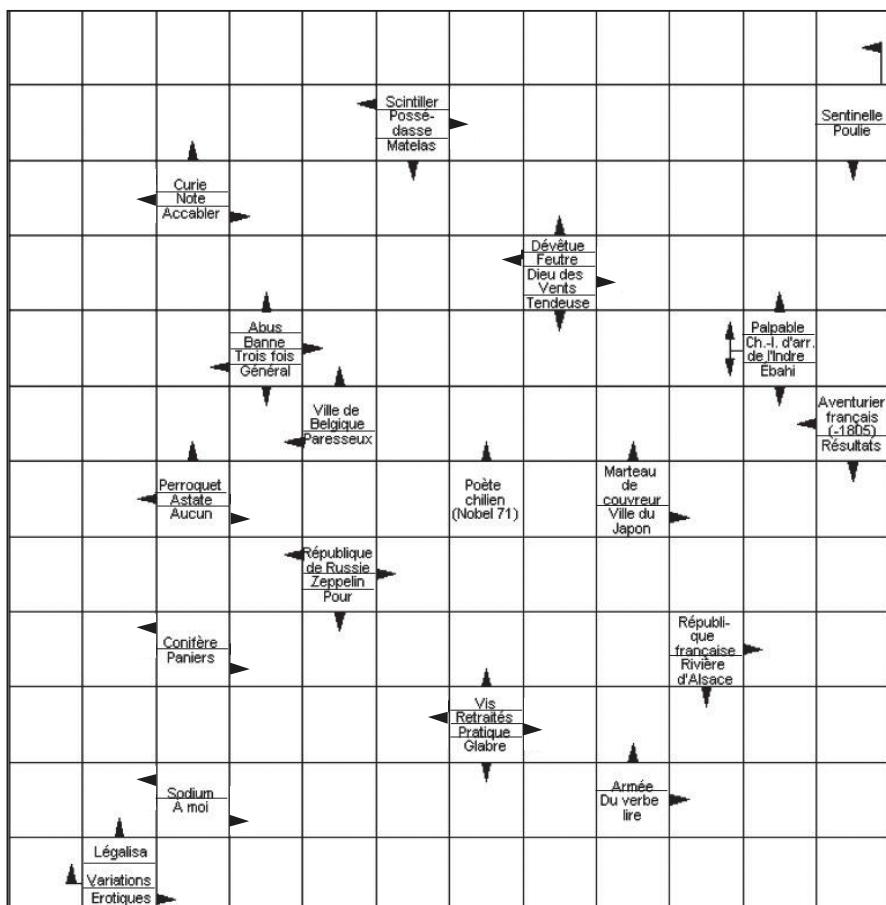
20:50

Maison à vendre - Magazine de société



Durée : 1h40 - Présentateur : Stéphane Plaza - Au sommaire : Pauline, François et Sandrine

Mots fléchés n°225



Samuraï-sudoku n°225

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

8	2	6		1	3	9		5	7	2	4	6
1	5		6	4			2	1				
6	5											
2												8
9												6
1												9
7	3											1
9	7	5	2									
2	1	7										

8	2	5		9	8	6	3	2	1	3	9	7
2	4	5	6		7	9	8	5	6			
5	6					7	5					4
8						4						3
3						6						5
5			1			2						7
4	3					3	6					8
1	3	7	2			1	3	2	5			1
5	8	3				4	8		3			

Mots croisés n°225

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement :

- 1.Mâche
- 2.Impossibilité de marcher en l'absence d'atteinte motrice - Nom que l'Indonésie a donné à la Nouvelle-Guinée
- 3.Pièce satirique en alexandrins alternant avec des octosyllabes - Cycle
- 4.Maladie contagieuse
- 5.Du verbe savoir - Capitale du Lesotho, en Afrique australe
- 6.Port de Grèce - Ecrivain italien
- 7.Laïze - Inépidies - Enjoué
- 8.Décoratif - Ville d'Autriche
- 9.Septième lettre de l'alphabet grec - Conseil national de la Résistance - Voyelle double
- 10.Dernier maire de Montréal- Nord - Ainsi en latin
- 11.Inassimilable - Aluminium
- 12.Auteur de l'opéra Œdipe - Infusion que l'on fait
- 1.Industrie fabriquant les seaux, écielles, aamelles etc.
- 2.Tesselle
- 3.Guanaco - Pique avec une arme pointue
- 4.Frime - Force cosmologique qui se manifeste surtout par la passivité
- 5.Métis canadien - Pillage
- 6.C'est-à-dire - Imprégnés d'une substance pour empeser le linge
- 7Arrêt ou ralentissement de la circulation d'un liquide organique - Scandium
- 8.Naïf et un peu sop - Police nazie - Service du travail obligatoire
- 9.Instruments servant dans les opérations, à maintenir certaines parties écartées - On y glisse un oreiller
- 10.Point dont on entoure un motif brodé afin de le faire ressortir
- 11.Langue thaïe - Torrent des Alpes du Sud-Ampère - heure
- 12.Rivière des Alpes autrichiennes - Myrtille

Verticalement :

CYCLISME/TOUR INTERNATIONAL DE TIPASA

L'Espagnol Zaballa remporte la 1^{re} étape à Hamr El Aïn

L'Espagnol de l'équipe Christina Watches, Zaballa Constantin, a remporté lundi la première étape du Tour international de Tipasa, courue entre le Complexe Mohamed-Boudiaf d'Alger et la commune de Hamr El Aïn (132 km), devant le Marocain Jelloul Adil et le Danois Pedersen Martin.

L'Espagnol Zaballa Constantin, qui endosse par la même occasion le maillot orange de leader et le maillot vert du meilleur sprinteur, a franchi la ligne d'arrivée en 2h57'54, devançant le marocain de plus d'une minute (1'05) et le Danois d'une minute et dix secondes.

Le maillot à pois est revenu au coureur Espagnol de l'équipe Tokru Sekerspor, De La Fuente David, alors que celui du meilleur espoir (maillot blanc), a été endossé par l'Erythrénien Debretion Aron. Le circuit emprunté par les coureurs, a connu une nouvelle fois des problèmes d'ordre organisationnel. Les organisateurs ont été contraints d'arrêter la course pendant 20 minutes au niveau de la commune de Staouéli. Les coureurs se sont retrouvés devant un parcours encadré par la circulation.

«Nous avons choisi d'arrêter la course pendant 20 minutes au niveau de la commune de Staouéli, pour permettre aux éléments de la Police et de la Gendarmerie de mieux dégager le parcours. Nous avons la responsabilité de protéger les coureurs participant à cet événement», a déclaré la Portugaise Isabela Fernandez, présidente de jury.

Schumacher Stefan a pu conserver



son maillot orange de leader grâce au travail réalisé par ses coéquipiers en fin de course. Juste après le départ donné à la sortie de la ville de Staouéli, le ton a été donné pour voir la première échappée menée par 12 coureurs, dont le vainqueur du circuit international d'Alger, le Danois Pedersen Martin et deux Algériens, en l'occurrence, Bourreza Abdraham et Belmokhtar Abdelkader (GS Pétroliers).

A la sortie du col de Meurad (1^{re} catégorie), situé à 75 km de la ligne de départ, le groupe de tête (12 coureurs) a été rejoint par 4 coureurs dont l'Algérien Hichem Chaâbane et Zaballa Constantin, le vainqueur de cette première étape de Tipasa.

A 21 kilomètres de l'arrivée (Oued Boumel), le coureur Espagnol de l'équipe Christina Watches a lancé une échappée solitaire en prenant seul les commandes de la course dont il sera le vainqueur.

Inscrit au calendrier UCI-Africa-

Tour, le Tour international de Tipasa permettra aux trois premiers de chaque étape ainsi qu'au vainqueur du Tour, de gagner le maximum de points en vue d'une qualification aux prochains championnats du monde de cyclisme et les Jeux olympiques de Rio 2016.

La 2^e étape du Tour International de Tipasa aura lieu mardi à partir du complexe Mohamed-Boudiaf (Alger) vers Aïn Benian, sur un parcours total de 117 kilomètres.

NATATION

Le championnat national Open du 21 au 24 mars à Bab Ezzouar (Alger)

Le championnat national Open de natation, toutes catégories (filles et garçons, bassin de 25 m), aura lieu du 21 au 24 mars à la piscine Baha Mohamed de Bab Ezzouar (Alger), a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne (FAN). Douze (12) ligues ont confirmé leur participation à ce rendez-vous qui se déroulera en huit séances pour un total de 287 athlètes dont 112 filles, précise-t-on de même source.

La compétition est organisée par la Fédération algérienne de natation en collaboration avec la Ligue algéroise de natation. Liste des ligues engagées :

Alger (10 clubs), Boumerdès (3 clubs), Bouira (1 club), Constantine (1 club), Jijel (1 club), Mostaganem (1 club), Oran (4 clubs), Sétif (6 clubs), Skikda (4 clubs), Tipasa (2 clubs), Tlemcen (2 clubs), Tizi-Ouzou (1 club)

DÉCLARATIONS

Zaballa Constantin (vainqueur de l'étape) : «Ça me fait très plaisir de remporter la première étape de ce tour. Mieux encore, je porte les maillots orange et vert, ce qui est bon pour la suite du parcours. C'est une étape difficile disputée sur un parcours montagneux. J'espère continuer sur cette lancée pour pouvoir remporter d'autres étapes».

Jelloul Adil (Maroc) : «Je remercie mes coéquipiers qui ont fait un travail remarquable lors de cette étape. J'ai gagné la deuxième place de l'étape, ce qui est motivant pour le reste du tour».

Chaâbane Hichem (4^e de l'étape) :

«J'ai géré la course comme il fallait surtout lors de la montée de Meurad, mais l'accélération de Zaballa a été brutale. Je pense que notre équipe (Sovac) va continuer à attaquer pour remporter au moins une étape».

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Voici le classement général à l'issue de la première étape du Tour de Tipasa, remportée par, remportée par l'Espagnol de l'équipe Christina Watches, Zaballa Constantin, devant le Marocain Jelloul Adil et le Danois, Pedersen Martin.

- 1-Zaballa Pedersen (Christina Watches) : 2h57'54
- 2-Jelloul Adil (Maroc) : à 1'05
- 3-Pedersen Martin (Christina Watches), à 1'10
- 4-Chaâbabne Hichem (Sovac) : à 1'12
- 5-Belmokhtar Abdelkader (GS Pétrolier) : à 1'13
- 6-Debretion Aron (Erythrée) : à 1'17
- 7-Ayoune Ismail (Maroc) : à 1'53
- 8-Laagab Azzedine (GS Pétrolier) : à 1'54
- 9-Saber Lahcen (Maroc) , à 1'54
- 10-Sobrino Joaquin (Tableware-Grece) : à 1'56.

Abdelbasset Hannachi vainqueur à Ain-Benian

Le coureur algérien du Groupement sportif des Pétroliers (GSP), Abdelbasset Hannachi a remporté mardi la deuxième étape du Tour de Tipasa, courue entre le complexe Mohamed-Boudiaf et Ain Benian (Alger), devant l'Espagnol de l'équipe grecque (SP tableware), Sobrino Joaquin et l'Ukrainien de l'équipe «Tokru Sekerspor», Metlushenko Yuri. L'Algérien du GS Pétrolier a franchi la ligne d'arrivée au sprint final en réalisant un temps de 2h24.12, alors que l'Espagnol de l'équipe Christina Watches, Zaballa Constantin a pu conserver son maillot orange de leader grâce au travail réalisé par ses coéquipiers en fin de course. A la sortie de Bouharoun (43 Km), le coureur de l'équipe algérienne olympique, Khaled Abdenabi a lancé une échappée, mais rapidement suivi par deux autres coureurs, le Tunisien Chtioui et le Néerlandais Van Peter. Ce groupe de tête a relégué le peloton, mené par l'équipe du GS Pétrolier, à plus de trois minutes (3'55). Après avoir réussi une échappée de 70 kilomètres, les hommes de tête se sont faits rejoindre par le peloton qui roulait à une vitesse de 60 Km/h. Cette 2^e étape du Tour international de Tipasa, disputée sur un parcours qui arrange les rouleurs, a été marquée par une multitude de tentatives pour contre-attaquer le groupe de tête (03 coureurs), ce qui a été réalisé à 2 kilomètres seulement de l'arrivée, disputée au sprint final. Al l'issue de cette 2^e étape, la caravane a pris une nouvelle fois la direction de Tipasa pour le déroulement de la 3^e étape et dernière étape du Tour international de Tipasa, entre Tipasa-centre et le stade de juillet (Alger) sur une distance de 109 Km.

Solution Samurai-sudoku N°224

5	6	4	8	7	2	1	9	3
8	9	1	3	5	4	6	2	7
7	3	2	6	9	1	5	8	4
6	1	5	4	8	7	2	3	9
3	7	9	5	2	6	4	1	8
2	4	8	1	3	9	7	6	5
1	5	3	2	4	8	9	7	6
9	8	6	7	1	5	3	4	2
4	2	7	9	6	3	8	5	1

7	6	1	9	3	5	2	4	8
5	3	2	4	8	7	9	6	1
4	9	8	1	6	2	3	5	7
3	2	4	8	7	1	5	9	6
6	1	5	3	9	4	8	7	2
9	8	7	5	2	6	4	1	3
8	7	6	4	3	1	2	9	5
1	3	9	5	4	7	6	2	8
6	8	7	1	3	2	4	9	5

Solution Mots Croisés N°224

ECRIVASSIERE
CAIRE■EOLIEN
TRAIRE■TELLE
OBIS■PRISAIS
POT■SUIE■TEC
AN■BAIS■INO
RELAIS■ETAT■
A■ANGEITES■M
SCIANT■AMPLE
IO■NETO■SEUL
TIRERENT■CIE
ENNS■SUCETTE

Solution Mots Fléchés N°224

POISSONNERIE
■MI■ACIERIES
OBIS■TAURE■P
BR■EPEIRE■AI
EAUX■TSARINE
IGNES■EL■NG
SEISTAN■ETEL
SUR■ESTACADE
ASIE■P■SUCER
NEOTTIES■T■I
C■NA■R■ELEVÉ
ESSUYER■USA■

PREMIÈRE ÉDITION DU CHAMPIONNAT ALKART Top départ pour l'Alkart 2013

O. Larbi

Le championnat Alkart 2013, première édition d'un concept de championnat de karting organisé avec la Fédération algérienne des sports mécaniques (Fasm) et développé par Sport One (organisateur exécutif) démarra du 13 avril jusqu'au 30 novembre 2013.

L'Eptv (Télévision algérienne) s'inscrit comme partenaire stratégique d'Alkart afin de permettre une meilleure promotion de l'image de l'Algérie, un meilleur soutien de la jeunesse ainsi que la diversification de l'offre télévisuelle en incluant dans ses programmes des épreuves sportives aussi inédites qu'attractives.

Nedjma, partenaire des grands événements sportifs, sera le sponsor majeur de cette première édition d'Alkart 2013. Nedjma accompagnera ce championnat tout au long des différentes étapes de son déroulement, du Top départ le 13 avril, jusqu'à la ligne d'arrivée le 30 novembre 2013.

Un sponsor de choix qui apportera sa longue expérience et sa contribution pour la réussite de ce championnat.

Sport One autant que la Fasm ont veillé à ce que le concept Alkart soit une plateforme de détection et de formation des pilotes dans le cadre d'une compétition de haut niveau, sans avoir à faire débourser un centime aux jeunes sportifs algériens. Dès lors, le financement se devait de reposer sur les investissements des initiateurs du championnat ainsi que sur le soutien des sponsors.

Les écuries engagées dans ce championnat avec deux kartings par équipe,



sont soutenues par des sponsors. Ainsi, à ce jour, nous comptons cinq écuries soutenues par respectivement : NCA Rouiba, Granitex, Garrido, Syva, Satr-drive et Cevital Samha.

Trois écuries supplémentaires seront engagées en championnat pour lesquelles les accords de parrainages sont en négociation.

Kia Motors Algérie sponsorise pour sa part ce championnat en devenant le fournisseur officiel de la voiture de sécurité. Le safety car KIA ouvrira l'ensemble des courses de la saison. Alliance Assurances a pour sa part fait le choix de soutenir Alkart en devenant son sponsor assureur officiel et parrain d'une initiative unique en matière de prévention routière destinée aux jeunes conducteurs, une catégorie sensible d'usagers de la route dans notre pays. Pour prendre son envol, Alkart ProSeries s'appuiera sur Air Algérie. La compagnie aérienne nationale sera le

transporteur aérien des équipes Alkart lors de leurs déplacements, pour se rapprocher des Algériens dans les quatre coins du pays.

La Fédération algérienne des sports mécaniques fonde beaucoup d'espoir sur ce que ce championnat apportera pour le développement du sport automobile et du karting dans notre pays.

Le calendrier des compétitions compte 15 courses qui se dérouleront tout au long de l'année à travers l'ensemble des régions du pays. Les Grand prix Alkart sont attendus par les localités qui accueilleront les épreuves comme une attraction phare de leur calendrier sportif et culturel. Nul doute que ce championnat gagnera en popularité parmi les algériens dont la relation avec l'automobile et la conduite n'est plus à démontrer.

Afin de remplir pleinement sa mission éducative, le championnat Alkart par le biais de la Fasm animera une campagne de prévention routière tout au long de l'année dans le cadre du programme «Safety Road», développé par la Fédération internationale de l'automobile, impliquant l'ensemble des pilotes de course dans la lutte contre la violence routière. Les jeunes pilotes Alkart auront pour message à véhiculer, le respect du code de la route et des codes de bonne conduite sur la voie publique.

Precision de taille, le dirigeant de Sport-one est bien connu du public algérien et tout particulièrement des amateurs de Formule 1 : il s'agit de notre unique pilote en l'occurrence Nassim Sidi Saïd

M. Tahmi
rencontre
une délégation
de l'institut français
du cheval et
de l'équitation



Le développement de l'équitation en Algérie a été au centre d'une rencontre lundi entre le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Tahmi, et une délégation de l'Institut français du cheval et de l'équitation, conduite par M. Christian Vanier, a-t-on appris auprès du ministère. Au cours de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du nouveau président de la Fédération algérienne d'équitation (FAE), Mohamed Zoubir Metidji, les deux parties ont passé en revue des voies et moyens de renforcer la coopération notamment en matière de développement de la pratique de cette discipline en relation avec la FAE, précise la même source. M. Tahmi et le responsable français ont abordé d'autres points relatifs à la formation en matière des formateurs et des métiers liés au cheval, ainsi que la maintenance et l'entretien des installations équestres.

KARATÉ 800 athlètes à l'Open international de Tanger

Plus de 800 athlètes (filles et garçons), dans les catégories (cadet, junior et senior) sont attendus les 23 et 24 mars à Tanger (Maroc), pour prendre part au 5^e Open international de la ville, a indiqué lundi la presse locale.

Les Karatékas engagés dans les épreuves Kumité et Kata viendront du Maroc (pays hôte), de l'Algérie, de la Tunisie, du Liban, de la Libye, de l'Espagne, du Portugal, de la Grande-Bretagne, de la France, de la Hollande, de la Belgique, du Honduras et d'Azerbaïdjan, a précisé la même source.

L'objectif de cette compétition à laquelle prendront part des champions en provenance européens, méditerranéens, africains et arabes, est de gagner le pari de l'organisation dans la perspective de la candidature de la ville de Tanger à accueillir les Championnats méditerranéens de karaté, a souligné la presse sportive.

SALIM BOUTEBCHA, DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL : «Le championnat d'Algérie sera un passage obligé pour aller au championnat d'Afrique»

Les judokas de la sélection algérienne seniors (messieurs et dames) seront obligés de participer au championnat d'Algérie individuel qui aura lieu les 28, 29 et 30 mars à Alger s'ils veulent prendre part aux championnats d'Afrique qui auront lieu en avril prochain au Mozambique, a indiqué mardi le directeur technique national (DTN), Salim Boutebcha. «Le championnat d'Algérie sera un passage obligé pour nos judokas. Celui qui fera l'impassé sur ce rendez-vous important peut faire une croix sur la 34^e édition des championnats d'Afrique, prévue du 15 au 21 avril à Maputo», a déclaré à l'APS Salim Boutebcha.

Selon ce dernier, le championnat d'Algérie, qui aura lieu à la salle Harcha Hacen, constituera une occasion pour certains athlètes de faire leurs preuves et être sélectionnés ainsi en équipe nationale en vue de la compétition continentale.

Le championnat national, un rendez-vous annuel incontournable du judo algérien, verra l'application, cette saison, du nouveau règlement d'arbitrage introduit récemment par la Fédération internationale de judo (FIJ), a fait savoir



M. Boutebcha. Ainsi et à titre d'exemple, la pesée du judoka se fera la veille de son combat et non pas le jour même, alors que le nombre d'arbitres sur le tatami sera de trois et non pas d'un seul, comme le stipule la nouvelle réglementation, et ce, pour éviter des «fautes d'arbitrage», a expliqué le DTN de la Fédération algérienne de judo (FAJ).

Pour bien former les entraîneurs et les arbitres à ce nouveau règlement, un séminaire sera organisé à la salle Harcha Hacen à leur profit la veille du début du championnat, a-t-il indiqué. La direction de l'organisation sportive et des compé-

titions met les bouchées doubles depuis plusieurs jours pour que tout soit prêt le jour J en multipliant les réunions de travail. «Jusqu'à l'heure actuelle, le nombre d'athlètes attendus n'a pas été encore arrêté officiellement mais sauf surprise, six régions du pays prendront part au championnat d'Algérie», a conclu Boutebcha.

Programme du 48^e championnat d'Algérie de judo :

* **Jeudi 28 mars - Messieurs :** +100kg, -100kg et -90kg

Dames : +78kg, -78kg et -70kg
9h00 : début des éliminatoires, 16h00-18h00 : bloc final et remise des médailles

* **Vendredi 29 mars - Messieurs :** -81kg et -73kg

Dames : -63kg, -57kg et -52kg
9h00 : début des éliminatoires, 16h00-18h00 : bloc final et remise des médailles

* **Samedi 30 mars - Messieurs :**

-66kg, -60kg et Open

Dames : +48kg, -57kg et -52kg
9h00 : début des éliminatoires, 16h00-18h00 : bloc final et remise des médailles.

Abdelhak Benchikha :

«J'ai décliné une proposition de l'équipe du Liberia»

L'ancien sélectionneur de l'équipe nationale de football, Abdelhak Benchikha, a révélé avoir décliné une proposition de la Fédération libérienne de football, en vue des éliminatoires de la coupe du Monde 2014.

M.A.F

«J'ai reçu une proposition de la Fédération libérienne pour être à la tête de la sélection, mais j'ai aussi refusé ce challenge, car on m'avait signifié que j'allais quitter l'équipe au bout de six matchs, ce que je n'ai pas accepté», a affirmé Benchikha lundi soir, sur le plateau de l'émission sportive «Djazaïra Foot».

Abdelhak Benchikha, qui n'avait plus entraîné depuis son départ du MC Alger, à la fin de l'année 2011, excelle actuellement dans le métier de consultant sportif pour la chaîne qatarie Al Jazeera Sport.

«J'ai discuté personnellement avec le président de la Fédération libérienne, George Weah, qui me voulait pour l'équipe nationale, mais j'ai poliment décliné l'offre, car je veux travailler à long terme, et non pas faire une pige»,

a-t-il ajouté. Logé dans le groupe J des éliminatoires de la coupe du monde, le Libéria pointe à la 4^e et dernière place au classement avec un seul point, à trois longueurs du Sénégal, leader avec 4 pts.

L'ancien coach national (septembre 2010-juin 2011), estime par ailleurs, que l'équipe nationale algérienne est «appelée à réagir» le mardi 26 mars face au Bénin à Blida (20h30), comptant pour la 3^e journée (Gr 8) des éliminatoires de la coupe du Monde 2014.

«Après la dernière sortie à la coupe d'Afrique des nations CAN 2013, la sélection devra réagir face au Bénin, pour se relancer dans ces éliminatoires. C'est un adversaire à notre portée, nous devons absolument gagner ce match, après tout reste possible», a estimé Benchikha.

Revenant sur sa démission à l'issue de la débâcle face au Maroc à Marrakech (4-0), le 3

juin 2011, lors des éliminatoires de la CAN 2012, Benchikha se dit d'abord «honoré» d'avoir été à la tête des Verts, estimant qu'il assumait «entiièrement les responsabilités» de l'échec.

«C'était une défaite amère pour nous, mais j'assume mes responsabilités, c'est ça le football. Mais je me demande pourquoi on m'avait tombé dessus après cette défaite, pourquoi les gens se sont comportés autrement avec d'autres sélectionneurs, c'est ça qui m'avait touché, mais le passé est derrière moi», a-t-il regretté.

Taider et Brahimi seront d'un bon apport pour les Verts

Appelé à commenter l'arrivée des deux nouveaux joueurs au sein de l'équipe nationale, Saphir Taider (FC Bologne/Italie) et Yacine Brahimi (FC Grenade/Espagne), Benchikha ne tarit pas



d'éloges sur ces deux joueurs.

«Tout d'abord, je tiens à préciser une chose de taille, si Ziani n'est plus convoqué en sélection à cause d'un choix tactique, c'est que le coach Vahid Halilhodzic a bien ses raisons, maintenant s'il ne figure plus avec les Verts pour une autre raison, disciplinaire soit-elle comme avancé par certains, ça ce n'est pas normal et n'explique nullement son écartement.

J'avais eu Ziani sous ma coupe pendant quelques mois, et je peux témoigner que je n'ai jamais eu de problèmes avec lui, au contraire, c'est une joueur固然 et qui a du caractère».

Enfin, et concernant la suite de sa carrière d'entraîneur, Abdelhak Benchikha n'a pas écarté l'idée de «revenir sur les terrains d'ici le mois de juin prochain», refusant de donner plus de détails sur sa future destination.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE D'ADRAR

NIF 098601015001251

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, L'université d'Adrar déclare l'infructuosité des lots énumérés ci-dessous concernant l'avis de consultation n°02/2012 relatif à l'opération : Acquisition Installation et Mise en Service d'équipements de laboratoires scientifiques .

Lot n° 03 Laboratoire Génie des Procédés

Lot n° 05 Laboratoire d'électrotechnique

Lot n° 07 Laboratoire d'énergie Renouvelable

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ D'ADRAR**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE LA CONSULTATION N° 02/2012

NIF : 098601015001251

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, l'Université d'Adrar porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel de la consultation n° 02/2012 relatif à l'acquisition Installation et mise en marche des équipements de laboratoires scientifiques de l'Université d'Adrar. Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, la convention est attribuée, à titre provisoire, au soumissionnaire ci-dessous mentionné, à savoir :

Soumissionnaire	Lots	Délai	Total des notes	Montant TTC	Observation
PHYWE	06 Laboratoire d'électronique	150 Jours	84.75	20.611.193.52	Mieux disant

Les autres soumissionnaires, intéressés sont invités à se rapprocher auprès des services de l'Université d'Adrar, au plus tard trois (03) jours, à compter du 1^{er} jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière, conformément aux dispositions de l'article 125 du décret sus-cité.

Les soumissionnaires peuvent introduire un recours dans un délai de (10) jours, à compter du 1^{er} jour de la parution de l'avis d'attribution provisoire dans la presse nationale auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Adrar conformément aux dispositions de l'article 114 du décret sus-cité.

MONDIAL 2014 (ÉLIMINATOIRES) ALGÉRIE-BÉNIN

M. Abdellahim Belbekri (DJS Blida) : «Toutes les conditions seront réunies pour le bon déroulement du match»

Le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Blida, M. Abdellahim Belbekri, a assuré hier que toutes les conditions «nécessaires» seront réunies le mardi 26 au stade Mustapha-Tchaker, pour le bon déroulement du match de football Algérie-Bénin, comptant pour la 3^e journée (Gr 8) des éliminatoires du Mondial 2014.

«Je peux assurer que nous avons pris nos dispositions pour assurer une parfaite organisation de cette rencontre internationale. Toutes les conditions seront réunies pour cela», a affirmé à l'APS Belbekri, également président du comité d'organisation du match.

Evitant le nombre de billets qui seront mis en vente en prévision de ce rendez-vous, le premier responsable du



sport à Blida, précise que «22 000 billets seront mis à la disposition des supporters désireux d'assister au match», et cela à partir de lundi prochain au niveau des guichets du stade Tchaker. «Le prix du billet est de 300 dinars pour les tribunes non couvertes, et de 1000 dinars l'unité pour la tribune couverte»,

a-t-il souligné. Appelé à expliquer les raisons de la mise en vente de 22 000 tickets seulement, Belbekri a indiqué que «cela est dû à des raisons de sécurité», d'autant que «800 places dans les gradins seront occupées par les corps constitués», dans cette enceinte qui peut accueillir 40 000 places. Concernant la pelouse du stade Mustapha-Tchaker, le responsable du DJS rassure quant à sa «pratiqueabilité» et sa bonne qualité. «La pelouse se trouve dans un excellent état. Que le staff technique national se rassure», a-t-il conclu. A l'issue de la 2^e journée, l'Algérie partage la seconde position du classement avec le Mali (3 pts), à une longueur du Bénin, leader du groupe. Le Rwanda occupe la dernière position du groupe avec un point.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE LIGUE 2

Lourdes sanctions contre le SA Mohammadia

Le SA Mohammadia (Ligue 2) a écopé d'une sanction de 3 matches de suspension de terrain assortie de huis clos en raison des incidents ayant émaillé sa rencontre à domicile face au CRB Aïn Fekroun samedi dernier (défaite 3-2), a annoncé hier la Ligue de football professionnel (LFP). Selon la commission de discipline de la LFP, les officiels de la rencontre SAM - CRBAF ont signalé des «jets de projectiles entraînant des dommages physiques». Elle rappelle les infractions antécédentes de même nature du club local et «précisément lors de la rencontre du 15/01/2013, où le SAM a été sanctionné de deux matches à huis clos et de deux matches avec sursis». La nouvelle sanction a été prise en raison du caractère récidiviste, du sursis en cours et des faits aggravants mentionnés par les officiels du match SAM - CRBAF, précise-t-on de même source. Le SA Mohammadia devra, en outre, s'acquitter d'une amende de 50 000 DA et une autre de 30 000 DA pour utilisation de fumigènes, ajoute la commission de discipline de la LFP. De son côté, le dirigeant du SAM Mehdi Noureddine, «refoulé pour aggression envers un joueur de l'équipe adverse», a été suspendu un (1) an ferme à compter du 17 mars 2013 et à une amende de 40 000 DA.

La LFP rejette les réserves du SAM contre Mounir Amrane (CRBAF)

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a rejeté les réserves du SA Mohammadia contre le joueur du CRB Aïn Fekroun, Mounir Amrane, qui aurait été suspendu à la date de la rencontre, samedi, et a décidé d'homologuer le match en son résultat (victoire du CRBAF 3-2), a annoncé la LFP hier. Selon la commission de discipline, les réserves des dirigeants du CRBAF sur le joueur Amrane sont «irrécevables en la forme». La réclamation formulée sur le feuille du match a été «insuffisamment motivée conformément aux dispositions de l'article 97 du Règlement des championnats de football professionnel», explique le communiqué de la LFP. De ce fait et «en application de l'article 96 du Règlement des championnats de football professionnel», la commission a décidé d'homologuer le match en son résultat*. Pour rappel, cette rencontre a été émaillée d'incidents qui ont coûté au SA Mohammadia une sanction de 3 matches de suspension de terrain assortie de huis clos, plus une amende de 50 000 DA et une autre de 30 000 DA pour utilisation de fumigènes.

CAN 2013 U20 (GR A)

Le supporter «numéro un» du Bénin croit aux chances de son équipe

Le supporter «numéro un» du Bénin, Mohamed Yassine, plus connu sous le surnom de «Tapie» suit ses favoris partout où ils vont: à Aïn Témouchent pour l'équipe de football des moins de 20 ans et prochainement à Blida où l'équipe «A» doit rencontrer l'Algérie en éliminatoire de la Coupe du monde 2014. Rencontre au stade Omar-Oucief de Aïn Témouchent, où les «Ecureuillons» doivent se mesurer au Ghana pour une rencontre capitale de la CAN U20, surtout pour les détenteurs de la Coupe du monde 2009. Mohamed Yassine est convaincu que ses favoris vont gagner, «car ils sont en grande forme en ce moment», a-t-il indiqué à l'APS.

«Ils ont un esprit combatif et une ténacité qu'ils ont démontrés lors du match d'ouverture face à l'Algérie», a-t-il ajouté. Pris en charge par le ministère de la Jeunesse et des Sports et la Fédération de football du Bénin, Tapie pense sérieusement aux chances de son pays de l'emporter contre les juniors des «Black Stars», passer au dernier carré de la compétition et pourquoi pas remporter le championnat. Pour le match éliminatoire de la Coupe du monde 2014 qui abritera le Brésil, Yassine qui sera présent le 26 mars prochain au stade «Mustapha Chaker» de Blida, pronostique un match nul entre les deux équipes.

RD CONGO-MALI

Moussa Keïta : «Se qualifier pour les demi-finales dès le match face au RD Congo»

Le coach de la sélection malienne des moins de 20 ans, Moussa Keïta a affirmé, hier à Oran, que son équipe tentera d'arracher sa qualification pour les demi-finales de la CAN-2013, face au prochain adversaire, le RD Congo. Lors d'une conférence de presse animée la veille de la rencontre RD Congo-Mali, prévue aaaaujourd'hui au stade «Ahmed Zabana», Moussa Keïta a souligné que la victoire précieuse obtenue au premier match face au tenant du titre, le Nigeria, motive sa formation à aller chercher la qualification avant terme.

L'entraîneur malien estime également que son équipe va aborder cette rencontre avec moins de pression que l'adversaire qui s'est contenté d'un nul au premier match. «Une victoire face au RD Congo nous permettra d'assurer définitivement la qualification et jouer aisément la troisième rencontre», a-t-il déclaré. Toutefois, il a reconnu qu'il n'y a pas de petites équipes à ce stade de la compétition et que la mission ne sera pas aisée devant une sélection du RDC qui tentera certainement de jouer son va-tout pour se replacer et se maintenir dans la course. En dépit de l'enjeu du match, Moussa Keïta a promis du spectacle dans cette confrontation, s'attendant à un jeu ouvert entre deux équipes qui ne comptent pas se satisfaire du nul.

TUNISIE-SIERRA LEONE

Les «Aigles de Carthage» en stage pour préparer la Sierra Leone



La sélection tunisienne de football a entamé lundi un stage préparatoire à Tunis, en vue de la réception de la Sierra Leone, samedi prochain à Radès, pour le compte de la 3^e journée (Gr B) des éliminatoires du Mondial 2014 au Brésil, a rapporté hier la presse locale.

La première séance s'est déroulée lundi après-midi au stade d'El Menzah avec la présence de tous les joueurs convoqués, à l'exception des joueurs de l'ES Tunis qui rejoindront le groupe juste après leur arrivée de Luanda (Angola) où ils ont disputé le match aller des 16^e de finale de la Ligue des Champions d'Afrique face au club angolais Premeiro De Agusto (0-1). Le staff technique de la sélection dirigé par Nabil Maâloul, a prévu 7 séances d'entraînements pour les «Aigles de Carthage» en vue de ce rendez-vous, précise la même source. A l'issue de la 2^e journée, la Tunisie est leader de son groupe avec 6 points, devant la Sierre Leone (4 pts).

CAMEROUN-TOGO

Cascade de forfaits attendue chez les Eperviers du Togo

La sélection nationale du Togo pourrait faire face à une flopée de forfaits dans ses rangs pour le prochain match contre le Cameroun, prévu le 23 mars à Yaoundé, pour le compte de la 3^e journée, groupe I, des éliminatoires de la Coupe du monde de football (Brésil-2014), rapportait lundi la presse locale.

La première certitude concerne le gardien de but du Reims (Ligue 1 française), Kossi Agassa, blessé, mais qui veut soigner un genou douloureux depuis la Coupe d'Afrique des Nations en Afrique du Sud. Le joueur ne veut prendre aucun risque. Autres possibles absences, celles des frères Ayité. Floyd, le cadet, blessé à la cheville, a raté le dernier match de son club face à Rennes, pour le compte du championnat.

Son ainé Jonathan, lui également traîne une blessure depuis la CAN-2013 et compte se faire opérer dans les prochaines semaines, selon la même source. «Si ce sont les raisons avancées par les joueurs, il est clair que les différents événements intervenus dans la confection de la liste pour cette rencontre, ne sont pas étrangers à leurs probables absences», expliquent les médias togolais.

Selon les médias, Agassa qui est un joueur cadre de la sélection togolaise, n'a pas apprécié que le sélectionneur ne le mentionne pas sur sa liste initiale. Ce dernier prétextant que le portier de Reims et l'attaquant Emmanuel Adebayor sabotaient son travail. Avant la 3^e journée du groupe I, la Libye est leader avec 4 points, devant le Cameroun et le RD Congo (3 pts) et le Togo (1 point).

Santos

Le rêve européen de Neymar

Annoncé du côté du Barça ou du Real Madrid, Neymar a profité d'une interview accordée à la chaîne de télévision Globoesporte pour dresser une short-list des grands clubs européens dans lesquels il aimeraient bien évoluer. «Si je rêve de jouer en Europe ? Qui n'aimerait pas jouer aux côtés de Messi, Iniesta et Xavi ? Ce sont de grands joueurs. Il y en a au Barça, à Madrid et à Chelsea... Ce sont des grands clubs dans lesquels j'ai vu jouer de grands joueurs et avec lesquels j'ai toujours joué sur mes consoles de jeux vidéo», glisse la pépite brésilienne.

Ferdinand décline la sélection

Rappelé en sélection nationale pour la première fois depuis 2011, Rio Ferdinand a finalement décliné la sélection anglaise après une journée de stage.



Balotelli apprécie Niang

Mario Balotelli, auteur de sept buts lors de ses six premiers matches avec l'AC Milan, a complimenté M'Baye Niang sur le site de l'AC Milan. «C'est vraiment un bon joueur», a déclaré l'international italien, qui jouera jeudi contre le Brésil en match amical. «Il faut juste lui parler de temps en temps pour lui expliquer qu'il doit simplifier son jeu à certains moments de la partie et tenir des choses plus difficile à d'autres», a développé l'ancien attaquant de Manchester City.



PSG Beckham footballeur le mieux payé en 2013

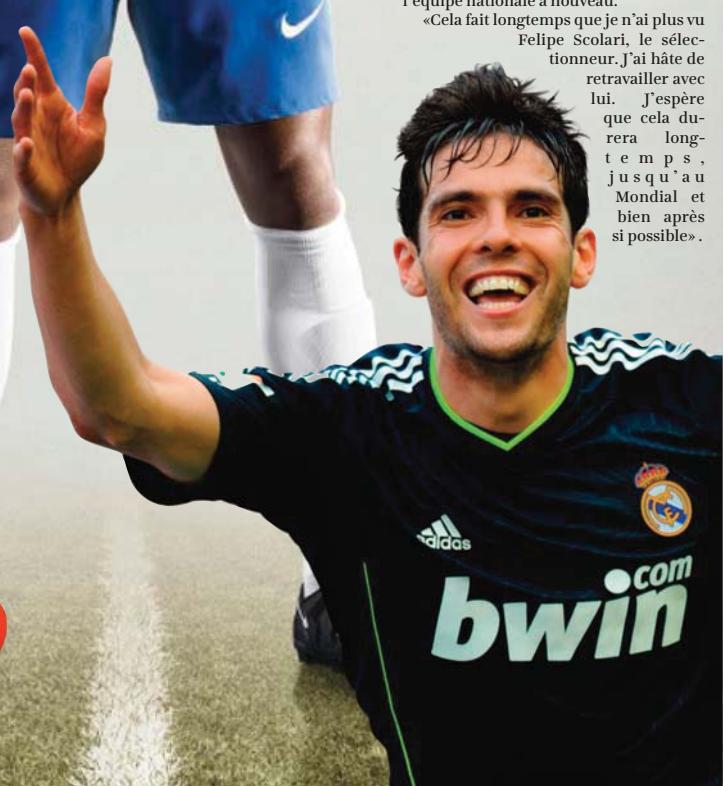
Comme chaque année, le bihebdomadaire France Football publie aujourd'hui son étude sur les footballeurs les mieux payés au monde. Salaires, revenus primés, revenus sont ainsi passés au crible. Et petit événement en 2013 : Beckham arrive en premier. En plus de toucher un salaire annuel de 1,7 million d'euros (141 000 euros par mois) et des primes de 1,3 million, il perçoit, surtout, la coquette somme de 33 millions de liasses sous forme de contrats publicitaires et autres partenariats.



Kaka de retour avec le Brésil

En cette semaine internationale, Kaka a fait son retour avec la sélection du Brésil. Le joueur du Real Madrid ne cache pas sa satisfaction de pouvoir porter le maillot de l'équipe nationale à nouveau.

«Cela fait longtemps que je n'ai plus vu Felipe Scolari, le sélectionneur. J'ai hâte de retravailler avec lui. J'espère que cela durera longtemps, jusqu'à un Mondial et bien après si possible».



MONDIAL 2014 (ÉLIMINATOIRES) ALGÉRIE-BÉNIN

LES VERTS EN STAGE À SIDI MOUSSA

S. Ben

Les fans de l'équipe nationale attendent avec impatience de voir la réaction des Verts pour le prochain match contre le Bénin en éliminatoires du Mondial 2014 prévu le 26 mars prochain à Blida et ce, après leur piètre prestation lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations 2013 où ils ont été les premiers éliminés de cette compétition continentale.

Et justement, c'est aujourd'hui que les joueurs de la sélection algérienne sont attendus pour l'ultime stage bloqué au Centre technique de Sidi Moussa pour préparer ce match très important face au Bénin, prévu le 26 mars au stade Tchaker de Blida à partir de 20h30, pour le compte de la 3^e journée (groupe H), des éliminatoires de la Coupe du monde de football (Brésil-2014). Côté arrivée des joueurs, trois sont déjà sur place à Sidi Moussa. Il s'agit des joueurs Madjid Bougherra (Lekhwiya-Qatar), Abdelmoumen Djabou (Club Africain-Tunisie) et Yacine Brahimi (FC Grenade/Espagne). Les deux premiers cités ont

rejoint le Centre technique de Sidi Moussa lundi dernier alors que Brahimi s'est pointé hier. Faut-il préciser que Brahimi est l'un des autres joueurs convoqués pour la première fois au sein de l'équipe nationale algérienne.

En effet, coach Vahid l'a convoqué pour son baptême de feu avec Saphir Taider (FC Bologne/Italie), Nabil Ghilas (Moriennes/Portugal) et Hamza Koudri (USM Alger). Par ailleurs et toujours concernant les joueurs convoqués par coach Vahid pour ce match, il est utile de rappeler que figurent dans la liste des 24, trois joueurs qui effectuent leur retour en sélection, à l'image de l'attaquant de l'Olympiakos Le Pirée (Grèce), Rafik Djebbour, Madjid Bougherra (Lekhwiya/Qatar) et le milieu du Club Africain (Tunisie), Abdelmoumen Djabou.

Les autres joueurs convoqués pour cette rencontre ont pris part à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2013, qui s'est disputée en Afrique du Sud. D'autre part Halilhodzic a retenu 7 joueurs réservistes, dont le milieu de terrain du FC Grenade, Hassan Yebda, qui

revient après une longue absence pour cause de blessure.

Pour cet utile stage, il y a lieu de noter l'absence de Liassine Cadamuro Bentiba qui a été blessé samedi dernier lors des entraînements. Il souffre de sa cuisse gauche et sera donc absent pour ce match contre le Bénin. Coach Vahid Halilhodzic l'a donc remplacé par un joueur réserviste et il s'agit du défenseur latéral de l'ES Sétif, Mohamed Khoutir Ziti.

D'autre part, le milieu du CS Constantine, Yacine Bezzaz souffre de la cheville. Il doit passer des examens chez le staff technique des Verts. Quant aux autres joueurs ils seront en principe tous présents pour cet ultime stage avant d'affronter le Bénin. A rappeler qu'à l'issue de la 2^e journée, l'Algérie partage la seconde position avec le Mali (3 points), à une longueur du Bénin, leader du groupe.

Rappel de la liste des joueurs convoqués :

Gardiens : M'bolhi Rais (GFC Ajaccio/ France), Doukha Azzeddine (USM Harrach), Si Mohamed Cedric (JSM Béjaïa).

Défenseurs : Cadamuro Liassine (Société/ Espagne), Mostefa



Mehdi (AC Ajaccio/ France), Bougherra Madjid (Lekhwiya/Qatar), Medjani Carl (Monaco/France), Belkalem Essaïd (JS Kabylie), Hallische Rafik (Academica/ Portugal), Mesbah Djamel Eddine (Parme/Italie), Ghoulam Paouzi (Saint Etienne/ France).

Milieux : Taider Saphir (Bologne/ Italie), Guedioura Abdila (NothinghamForest/Angleterre), Tedja Saad (USM Alger), Koudri Hamza (USM alger), Djabou Abdelmoumen (Club Africain/Tunisie), Brahimi Yacine (Granada/ Espagne), Feghouli Sofiane (Valence/

Espagne), Kadir Foued (O Marseille/ France), Soudani Hilal Al Arabi (Guimares/Portugal), Bezzaz Yacine (CS Constantine).

Attaquants : Djebbour Rafik (Olympiakos/Grèce), Slimani Islam (CR Belouizdad), Ghilas Nabil (Moriennes/ Portugal).

Réservistes : Yebda Hassan (Granada/ Espagne), Zemmamouche Mohamed Amine (USM Alger), Rial Ali (JS Kabylie), Ziti Mohamed (ES Sétif), Karaoui Amir (ES Sétif), El Orfi Hocine (USM Alger), Aoudia Mohamed Amine (ES Sétif).

Publicité

ceVital

MATINA est le mélange parfait de beurre et de margarine, qui lui procure un goût frais et crémeux avec moins de cholestérol que le beurre.

Grâce à sa composition et à son processus de fabrication ultramoderne, **MATINA** fournit plaisir et bien-être

Le mélange parfait pour vos tartines

Matina

Beurre Margarine

Matina